

ABONNEMENT:
Edition quotidienne..... \$3.00
Edition hebdomadaire..... \$1.00

TELEPHONES:
Rédaction..... Bideau 2939
Administration..... Bideau 1448
Annonces.....

LE DROIT

"L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT"

5e ANNEE—No 129

EDITION QUOTIDIENNE—OTTAWA, MERCREDI 29 AOUT 1917

PUBLIE PAR
LE SYNDICAT D'OEUVRES SOCIALES
LIMITÉE

BUREAUX:
Angle des rues Georges et Dalhousie,
Ottawa, Ont.

UN SOU LE NUMERO

DEUX OPINIONS

Nous avons plus d'une fois mentionné dans nos colonnes des opinions aussi élogieuses que désintéressées de personnages de langue anglaise, sur la province de Québec. Dernièrement encore, nous donnions en entier un article paru dans une revue catholique américaine qui faisait passablement bien justice de toutes les attaques hypocrites que l'on dirige depuis de longues années contre la province française.

Nous attrapons tant de coups de bâton de la part de ceux qui nous doivent le respect dû aux engagements solennels contractés par les auteurs de notre constitution, unique à tous; comme des autres qui, plus coupables encore, ne devraient nous adresser que des paroles de remerciements et de reconnaissance pour les avoir sauvés du déluge... —au cours duquel un grand nombre ont dû s'échouer pour toujours à l'île de la Quarantaine, et les avoir mis en état de vivre grassement; —qu'il fait bon de se retourner de temps à autre, de lire et d'écouter ceux qui font résonner une note plus douce et plus consolante.

La majeure partie de ceux qui nous ont déclaré la guerre et qui ne voient en nous que des ennemis dangereux ou des êtres inférieurs, ne le font que par ignorance. Les autres, et évidemment les plus dangereux et les plus actifs continuent cette campagne de dénigrement et de faux patriotisme dans le seul but d'avancer leur petite affaire politique ou autre. C'est un métier qui peut procurer de l'avancement ou qui paye, et il n'en faut pas plus pour les déterminer à l'embrasser et à le garder par tous les moyens possibles.

C'est pourquoi nous avons déjà vu, ici au pays et dans notre province éclairée... d'Ottawa, un candidat se faire élire en accusant son adversaire d'être membre du parti qui avait comme article de son programme de faire venir le Pape à Ottawa. A quel un qui lui demandait plus tard pourquoi il avait adopté cette tactique, il répondait en souriant: "c'était le meilleur moyen". Avec quelques années de ce surchauffage au fanatisme, il était bien difficile d'éviter une crise.

Voici à ce propos l'opinion d'une personne qui nous connaît bien puisqu'elle a vécu près de trente ans au milieu de nous. C'est un M. Telford, de Regina qui écrit au "Leader" entr'autres choses les quelques lignes qui suivent:

"J'ai vécu près de trente ans dans la province de Québec ou tout près de ses limites, et je compte parmi mes meilleurs amis, des catholiques; mais pour du fanatisme de l'espèce la plus étroite et la plus déraisonnable, je n'ai jamais rien entendu dans la province de Québec de comparable à ce que j'ai entendu dans la ville de Toronto. Si les gens qui parlent si fort savaient seulement un peu de quoi ils parlent et avaient assez de bon sens pour apprécier d'autres points de vue que le leur, il n'y aurait pas tant de tapage."

Nous trouvons un autre témoignage assez élogieux de la population du Québec dans un article paru dans le "Canadian Courier" et signé par Victoria Hayward. L'auteur de cette petite étude, sur ce qui se passe dans notre population française, arrive d'un voyage à travers la province. Elle est surprise de ce qu'elle voit. Elle rencontre des habitants intelligents, hospitaliers, économes, et possédant beaucoup d'autres qualités enviables. Elle trouve la population industrieuse et la province extrêmement riche en ressources naturelles et elle se dit que Québec en répondant à sa mission répond en même temps à celle de la nation.

"La province de Québec, dit-elle, est un trésor! Elle possède d'excellentes lignes de chemins de fer! Tout en n'étant pas sur l'océan elle a des ports océaniques. Québec est une puissance. Québec a pour elle la puissance de l'histoire, la puissance de la vie familiale, la puissance de l'énergie et de l'économie, la puissance d'une excellente éducation, et comme règle générale, la puissance de deux langues;" suit l'éloge de la femme canadienne française qui est capable tout en restant gentille, aimable, attachée à son foyer, d'élever une nombreuse famille, de tenir sa maison propre, de filer, de coudre, etc., etc., et de trouver le temps de parcourir des milles pour se rendre à la messe le dimanche.

Si toutes ces opinions favorables ne peuvent faire pénétrer la vérité dans les cerveaux de nos ennemis, elles sont du moins de nature à nous réconforter un peu et à prouver que nous ne sommes pas si rébarbatifs puisque tous ceux qui veulent nous connaître ne peuvent s'empêcher de nous admirer.

THOMAS POULIN.

POUR VIVRE CET HIVER

Dans quelques semaines, nous passerons de l'été à l'automne et ensuite à la saison froide que le peuple a droit de voir venir cette année avec une certaine appréhension. On vient de nous annoncer la fermeture graduelle des usines de munitions; c'est dire qu'environ 300,000 personnes qui gagnaient depuis une couple d'années d'assez gros salaires devront retourner au travail d'avant-guerre ou à l'inaction complète si les industries de paix ne peuvent remplacer celles de guerre d'une manière adéquate. Nous allons commencer la période de rajustement avec la crise économique plus ou moins violente qu'une telle transformation ne peut manquer de provoquer.

D'un autre côté, si le retour aux industries de paix se fait d'une manière raisonnée et assez lente pour permettre à la main-d'œuvre de se déplacer sans que la réaction soit trop forte, il est préférable que ce travail commence dès maintenant pour que la fin de guerre ne provoque pas une crise trop intense. Il est préférable aussi de commencer dès maintenant à revenir aux industries de paix pour qu'à la conclusion de la paix nous puissions faire face à la concurrence du commerce des autres pays. Il serait donc très opportun de se hâter de trouver des marchés pour nos produits et d'assurer à notre commerce un élan qui nous permettra de rencontrer tant bien que mal nos obligations contractées pendant la guerre.

Mais s'il est mieux que ce rajustement se fasse lentement, on ne peut tout de même s'empêcher de se demander comment ces milliers de pères de famille pourront gagner pendant l'hiver qui s'annonce, de quoi subvenir aux besoins de la maison, surtout quand on considère le travail peu efficace accompli jusqu'ici par le contrôleur des vivres.

Ce qu'il a déjà fait peut se résumer en peu de mots: il nous a conseillé de ne pas manger. La question des prix ne semble pas l'occuper du tout. Le rapport du commissaire O'Connor nous apprend que les entrepôts canadiens contiennent des quantités énormes de vivres de toutes sortes, et cependant, il nous défend d'en acheter; ou si encore il nous laisse cette permission, nous devons nous-mêmes nous le défendre dans bien des cas parce que les prix sont là comme des sentinelles fidèles pour nous convaincre qu'il est plus prudent de ne pas avancer.

Si on n'y porte pas remède, les prix seront inabordable à l'automne pour les articles que nous aurons la permission d'acheter, et avec cela, il n'y aura pas d'argent.

Vraiment, l'avenir ne paraît pas des plus souriants.

THOMAS POULIN.

Le combustible

Le premier ministre du Canada vient de publier un avis qu'il fait distribuer dans la province demandant à tous d'économiser le charbon. Il donne dans cet avis les conseils suivants:

Ne pas faire usage de combustible si ce n'est pas absolument nécessaire; pratiquer la plus stricte économie au sujet du combustible; de se servir de tout combustible autre que le charbon si la chose est possible; de bien faire attention au gaspillage du charbon mêlé avec les cendres.

Ces conseils ont du bon et il vaut mieux les suivre que de nous exposer à demeurer sans feu pendant un ou deux mois de l'hiver.

Le cabinet d'union

Aurons-nous un gouvernement d'union? c'est une question qui devra se régler d'ici quelques jours. Les conservateurs doivent tenir un caucus aujourd'hui et Sir Robert Borden doit donner les explications qu'il croit nécessaires à ses partisans. Les politiciens de l'Ouest, seraient favorables, dit-on, à la formation d'un cabinet d'union, mais à une condition essentielle, celle de l'effacement de Sir Robert Borden. D'un autre côté, les conservateurs ne sont pas tous prêts à abandonner ainsi leur chef et préfèrent faire une élection de parti sous la direction de M. Borden.

On nous dit encore que Sir Robert Borden tient mordicus à son projet d'union et que s'il ne pouvait réussir sans abandonner la direction du cabinet, il le ferait volontiers. C'est probablement ce que décidera le caucus conservateur d'aujourd'hui. On peut s'attendre à de prochains développements politiques.

Le bill est signé

Le bill du service militaire a été signé à Toronto, lundi soir par le Duc de Devonshire et il deviendra loi aujourd'hui même après qu'il aura reçu l'assentiment du juge Duff, assistant gouverneur-général. Le bill devient loi immédiatement, à part les clauses pourvoyant à l'appel des classes qui seront mises en vigueur sur proclamation du Gouverneur en conseil, dans deux ou trois semaines. Il faudra avant de publier cette proclamation appeler sous les drapeaux les célibataires de 20 à 35 ans, parachever le travail de l'établissement des tribunaux locaux.

D'après les explications données par le gouvernement, il n'est pas défendu de critiquer honnêtement la loi de conscription, mais il est défendu sous peine d'emprisonnement d'inciter ceux qui sont appelés à servir sous les drapeaux, à désobéir à la loi. Ceux qui seront appelés et qui ne répondront pas à l'appel seront aussi passibles d'un emprisonnement ne dépassant pas cinq ans.

La réponse de Wilson

Le président Wilson, dans une note adressée, hier à Sa Sainteté Benoît XV, laisse entendre qu'il est la porte-parole des autres nations alliées et semble tenir à son projet de république universelle tracée dans son discours au sénat américain.

"Tout cœur qui n'est pas endurci ou aveuglé par cette terrible guerre doit être touché de l'émouvant appel de Sa Sainteté le Pape, et doit sentir la dignité et la force des motifs de générosité et d'humanité qui l'ont inspiré, et doit désirer que nous prenions le chemin de la paix qu'il nous indique avec tant de conviction".

Mais le président dit ne pouvoir accepter des propositions de paix tant que le peuple allemand sera dirigé par ceux qui ont déchaîné la guerre en méprisant tous les engagements solennels et le droit des gens. Il espère que les peuples du Centre donneront bientôt une preuve satisfaisante de leur bonne foi pour que la bonne entente et la paix puisse être rétablies parmi les peuples.

Si c'était un Canadien-français

A une réunion de maires de municipalités canadiennes, à Hamilton, celui de Lethbridge (Alberta) s'est déclaré hier hostile au fonds patriotique tel qu'organisé depuis le commencement de la guerre. "Je considère que c'est une farce", a-t-il dit. "Le gouvernement devrait prélever lui-même les fonds. Je crois que nous devrions condamner ce fonds patriotique." Ce maire a de la chance de n'être pas Canadien-français.

"Le Devoir".

LE GOUVERNEUR GENERAL A SIGNE LE BILL MILITAIRE

Il a apposé sa signature à Toronto, lundi soir et la loi entrera en vigueur aujourd'hui après que le juge Duff y aura donné son assentiment au Sénat.

Toronto, 29. — Le bill du service militaire au Canada deviendra loi aujourd'hui. Il a été signé par le Duc de Devonshire à l'édifice du gouvernement, un peu avant huit heures, lundi soir. On envoyait un message avec le bill à Toronto pour le faire signer. Ce message arrivait, ici lundi matin et repartait pour Ottawa, hier soir reprenant le bill. Le colonel Harold Henderson, secrétaire du gouverneur-général était présent à la signature du bill.

Le bill du service militaire ayant été signé par le Duc de Devonshire, à Toronto, sera approuvé par l'assistant-gouverneur-général au Sénat, le juge Duff, aujourd'hui. Le bill deviendra en vigueur immédiatement avec toutes ses clauses, excepté celle faisant l'appel des classes. Lorsque la nomination des tribunaux sera complétée, ce qui prendra encore deux ou trois semaines, une proclamation sera publiée ordonnant aux célibataires de 20 à 34 ans de

se rapporter aux différents endroits de leurs districts qui seront désignés dans cette proclamation.

Les clauses défendant d'inciter le peuple à résister à la mise en vigueur de la loi, deviendront en vigueur immédiatement après que l'assentiment de l'assistant-gouverneur-général au Sénat aura été donné, aujourd'hui. Ces clauses ne défendent pas de critiquer la politique de la conscription; mais elles imposent des pénalités contre ceux qui conseillent d'y désobéir. La loi pourvoit à un emprisonnement de un à cinq ans pour ceux qui conseillent à ceux qui seront appelés sous les drapeaux à ne pas obéir à la loi ou pour ceux qui résisteront.

Une clause voit aussi à la suppression des journaux qui feraient le même travail. Lorsque le gouverneur en conseil aura appelé ceux qui doivent se ranger sous les drapeaux, ceux qui n'auront pas répondu à l'appel seront passibles d'un emprisonnement ne dépassant pas cinq ans aux travaux forcés.

LE PRESIDENT WILSON REJETTE LES PROPOSITIONS DE PAIX

Le président est touché de l'appel du Pape, mais il ne peut, ne veut traiter qu'avec le peuple allemand. Il ne peut croire à la parole de ses chefs.

Washington, 29. — Le président Wilson a rejeté les propositions de paix du pape.

Dans une note publiée hier soir, le président dit qu'il n'est pas sûr que les propositions de paix soient sincères et qu'il ne peut accepter des propositions de paix tant que le peuple allemand sera dirigé par ceux qui ont déchaîné la guerre en méprisant tous les engagements solennels et le droit des gens.

La paix permanente doit être basée sur une mutuelle confiance entre les peuples, et nous ne pouvons prendre la parole des maîtres de l'Allemagne comme une garantie durable.

La réponse du président fait croire avec raison qu'il a été choisi pour être le porte-parole des alliés sur cette question. Son refus d'accepter les propositions du pape est regardé comme le point culminant de la guerre. Cette note est la plus importante de cette série de documents où le président a plaidé la cause de la démocratie contre l'autocratie devant le tribunal de l'opinion publique, en exposant des vues de plus en plus populaires chez les nations alliées.

Voici le texte de ce document:

27 août 1917.

"A Sa Sainteté Benoît XV, pape. "En réponse à la lettre de votre Sainteté aux peuples belligérants, datée du 1er août, le président des Etats-Unis me prie de vous transmettre la note suivante.

"Tout cœur qui n'est pas endurci ou aveuglé par cette terrible guerre doit être touché de l'émouvant appel de Sa Sainteté, le pape, doit sentir la dignité et la force des motifs de générosité et d'humanité qui l'ont inspiré, et doit désirer ardemment que nous prenions le chemin de la paix qu'il nous indique avec tant de conviction.

Mais ce serait folie d'entrer dans cette voie si elle ne nous conduisait pas au but qu'il nous propose. Notre réponse doit être basée uniquement sur les faits. Ce n'est pas une simple cessation des hostilités qu'il désire; c'est une paix durable. Il ne faut pas que le monde passe de nouveau par une situation aussi terrible que celle que nous traversons et il faut considérer avec grande prudence les moyens de prévenir une pareille catastrophe.

Sa Sainteté propose en substance le statut d'avant-guerre, le pardon mutuel des offenses, le désarmement et une entente des nations basée sur l'acceptation du principe d'arbitrage, la liberté des mers, et le règlement à l'amiable des réclamations territoriales de la France, de l'Italie et des Balkans, ainsi que de la restauration du royaume de Pologne. Sa Sainteté veut qu'on tienne compte des justes aspirations des peuples dont on aura à régler la fortune politique.

Il est évident qu'on ne peut nullement réussir à exécuter ce programme à moins que la restitution du statut d'avant-guerre ne soit une base satisfaisante de règlement.

Le but de cette guerre est de délivrer les peuples de la menace et de la servitude du militarisme contrôlé par un gouvernement non responsable, qui, ayant fait des plans secrets pour dominer l'univers, a commencé à mettre ses plans à exécution sans égard pour les obligations sacrées des traités et les principes admis et respectés de la loi internationale, a choisi le temps qui lui était le plus favorable pour déclarer la guerre, a frappé le premier coup d'une manière soudaine et sauvage, a franchi toutes les barrières de la loi et de la pitié, a converti tout un continent du sang des peuples, —non seulement le sang des soldats, mais le sang innocent des femmes, des enfants et des vieillards. Maintenant nous tenons en échec cet ennemi des quatre cinquièmes de l'univers. Nous le tenons en échec, mais il n'est pas vaincu. Cette puissance ce n'est pas le peuple allemand. C'est le maître barbare du peuple allemand. Il nous importe peu de savoir comment il se fait que ce grand peuple a de tels maîtres et sert ses rêves de domination; mais nous devons voir à ce que le reste du monde ne soit plus exposé à la ruine par sa faute.

"Essayer de traiter avec cette puissance selon le plan de Sa Sainteté, ce serait lui donner une nouvelle vigueur pour l'accomplissement de ses desseins. Il faudrait créer une coalition permanente de nations contre le peuple allemand qui lui sert d'instrument. Ce serait abandonner la Russie renouvelée à l'intrigue, à l'intervention d'influences pernicieuses coutumières au gouvernement allemand. La paix peut-elle être basée sur un rétablissement de son pouvoir ou sur une parole d'honneur qu'elle pourrait donner dans un traité de paix?"

"Les hommes d'Etat responsables doivent se rendre compte, s'ils ne l'ont jamais fait, qu'une paix durable ne peut reposer sur des

Suite à la 5ème page.

LETTRE PARLEMENTAIRE

Le baillon fait avancer le bill du Canadien Nord. Il passera en troisième lecture aujourd'hui. — Un déluge de discours pour protester contre le baillon et l'adoption du bill en seconde lecture par un vote de 63 à 36.

(De notre correspondant Charles Gautier.)

Le 28 août 1917.

Le bill du Canadien Nord a fait aujourd'hui du progrès, grâce à la loi de clôture. A deux heures et quelques minutes du matin, le gouvernement a forcé l'adoption des quatre clauses du bill qui sera voté demain en troisième lecture. Clauses et amendements ont été adoptés dans l'espace de quelques minutes.

L'application du baillon a donné l'occasion d'entendre vingt-six orateurs, dont vingt-cinq étaient des députés libéraux. Les deux langues officielles du Canada ont été à l'ordre du jour.

Les députés libéraux ont protesté tour à tour contre la mesure arbitraire du gouvernement qui empêche les membres de l'Opposition de discuter au long cette question de l'achat du Canadien Nord, si pleine de conséquences pour l'avenir du Canada et pour la future situation financière du pays.

La Chambre s'est remise dès le commencement de la séance, à l'ordre du jour du bill du Canadien Nord. Sir Thomas White a proposé que l'on adopte définitivement les clauses 1, 2 et 3 avant d'aborder tout autre travail.

Comme l'Opposition s'y est opposée, on a pris le vote qui a donné comme résultat: 52 en faveur du gouvernement et 25 contre.

M. Boulay a voté avec le gouvernement; M. Guthrie avec son parti et M. Turfitt contre.

Le dernier vote a donné 63 à 36 et sur ce vote ont été déclarées adoptées toutes les clauses du bill.

M. BUREAU

M. Bureau, des Trois-Rivières, déclare que le gouvernement a assuré, en présentant le bill du Canadien Nord, que les députés avaient la faculté de prendre tout le temps voulu pour discuter cette question. Le gouvernement avait en outre promis que tous les renseignements et les éclaircissements nécessaires seraient donnés. Or rien n'a été donné et l'on veut empêcher les députés de parler.

La Chambre va voter sur le bill et l'adopter sans que nous sachions ce que nous achetons, ce que nous allons payer et la valeur des propriétés que le gouvernement veut nationaliser.

Qu'est-ce que la compagnie du Canadien Nord? Sont-ce les intérêts que représente le ministre des Finances?

Pour ce qui est des terres du lac St-Jean, auxquelles on a souvent fait allusion pendant ce débat, pas un pouce n'en appartient au Canadien Nord à l'heure actuelle. Il n'est ainsi des autres terres du Canadien Nord, les propriétés de cette compagnie ne valent pas cher.

Les députés sont appelés à se prononcer sur cette grande question de l'achat du Canadien Nord. Il aurait fallu que le ministre des Finances fasse un inventaire des propriétés, terres, matériel, qui forment l'actif de la compagnie, et nomme des experts pour évaluer la valeur de cette compagnie. Le gouvernement ne rend pas justice aux députés et au peuple en refusant de donner ces renseignements et d'éclairer les députés qui doivent donner un vote sur cette question.

M. Jacques Bureau parle ensuite du rapport Drayton-Ackworth. Le gouvernement a accepté les conclusions de ce rapport parce qu'elles faisaient son affaire. Aujourd'hui le gouvernement accepte un rapport s'il lui fait plaisir sinon, il le rejette.

En quel nom le Parlement est-il appelé aujourd'hui à décider de la transaction du Canadien Nord. Le gouvernement ne fera pas croire à des hommes sages qu'aucune correspondance n'a été échangée entre les propriétaires de la compagnie et le gouvernement ou le ministre des Finances. Si le gouvernement s'est lancé dans cette affaire sur de simples déclarations de M. Mackenzie et Mann, il est criminellement coupable.

Le député des Trois-Rivières rappelle l'emprunt négocié en 1914 par le Canadien Nord. Alors, le ministre des Finances a déclaré qu'un montant d'actions représentant 40 millions serait déposé au trésor du Canadien Nord. Le gouvernement devait donc nommer des directeurs qui devaient protéger les intérêts

du gouvernement. Or, les actions gardées en fiducie sont sorties du trésor du Canadien Nord pour être données en garantie à d'autres créanciers. Le gouvernement a fait preuve là d'une impardonnable insouciance.

Le ministre des Finances a déclaré hier soir qu'il était rumeur sur la rue que l'Opposition voulait faire de l'obstruction.

Quelles sont les rumeurs sur la rue? C'est que le gouvernement s'apprête à opérer un vol infâme, à extorquer au peuple canadien 600 millions au moins.

Nous n'avons pas d'objection à ce que le gouvernement achète le Canadien Nord, mais nous nous objectons à ce qu'il le fasse sans au préalable nous donner les renseignements nécessaires qui ont été refusés. Si l'on veut passer une loi inique qu'on nous l'explique, on nous la donne.

A ce moment, M. Rainville rappelle à M. Bureau qu'il a atteint les vingt minutes réglementaires.

M. Rainville lui accorde encore quelques minutes. M. Bureau dit qu'il se servira de ces quelques minutes pour protester une dernière fois contre l'iniquité opérée par le gouvernement sous le drapeau anglais qui, pourtant, est l'emblème de toutes les libertés.

M. Ethier, des Deux-Montagnes, déclare qu'il veut protester contre ce bill avec toute l'énergie dont il est capable.

Il rappelle que le gouvernement a déjà fait passer deux lois iniques: le bill de la conscription et celui du vote des soldats.

M. Ethier rappelle le manifeste, lu par M. Graham, de financiers de Montréal qui mettent en garde le gouvernement contre la loi inique que l'on veut faire passer de force.

Pourquoi a-t-elle présentée cette loi? Pour tirer du pécun des hommes qui ont manipulé malhonnêtement des millions. C'est pour sauver de la banqueroute la Banque Canadienne du Commerce.

M. Ethier cite aussi une lettre de financiers de Toronto qui protestent contre l'achat du Canadien Nord.

Le gouvernement restera-t-il sourd à ces sérieuses protestations qui viennent de la part d'amis du gouvernement et des deux plus grands centres financiers du pays. Cette loi pêche dans sa base parce qu'elle est contraire à la foi jurée. On dirait que depuis quelques mois nous vivons sous un gouvernement boche.

M. Ethier cite les paroles de sir Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec, qui a déclaré qu'un gouvernement moribond n'avait pas le droit d'imposer au peuple canadien une dette de 600 millions alors que le crédit du pays à l'étranger n'a jamais été si inférieur qu'en ce moment. Pour s'en convaincre il suffit de rappeler le dernier emprunt qu'a fait à Washington sir Thomas White.

En terminant, le député des Deux-Montagnes trouve étrange que M. Rainville tourne aujourd'hui la tête du côté de l'Opposition au point d'en attrapper le torticolis, alors qu'il louchait d'une façon inquiétante du côté du ministre des Finances.

M. KNOWLES

M. Knowles, de Moose Jaw, déclare que la seule raison à imposer le baillon, c'est qu'il craignait la franche discussion du bill du Canadien Nord.

Ce que tout le monde sait, c'est que le ministre des Finances a des attaches financières très fortes avec sir William Mackenzie. C'est pourquoi le gouvernement a choisi cet homme pour présenter le bill et pour arrêter la discussion sur cette question.

M. Knowles ne veut pas profiter de sa position de député pour faire d'injustes attaques contre un juge, mais il veut déclarer que si sir William Meredith est un juge juste et honnête, il n'acceptera pas la position d'arbitre du gouvernement quand il verra comment la discussion sur le bill du Canadien Nord a été menée.

Si le ministre des Finances, continue M. Knowles, avait en mains un projet basé sur de forts et bons arguments, il ne craindrait pas la discussion franche de ce projet.

M. Knowles, qui regrette de ne

Suite à la 5ème page

DANS LE MONDE SPORTIF

L'ABSENCE DE MITCHELL N'AUROIT PAS AFFAIBLI LES BOSTON BRAVES

Si les Braves ont fait piètre figure cette année, c'est que cela devait arriver. — Ce n'est pas attribuable à l'absence de Fred Mitchell, dit-on, dans les cercles officiels. — "Mich" a une forte affaire en mains à Chicago. — Les Braves ont fait des changements.

New-York, 28. — George Stallings et Fred Mitchell se disputent l'honneur de prendre les rênes des Chicago Cubs.

Et le Miracle Man, de Boston, dit se passer, cette saison, des services de son instructeur-avisé "miracleux". De son côté, Mitchell a dû également se tirer seul d'affaire, dans la Windy City. Tous deux ont essayé de faire décrocher le championnat de la ligue nationale à leur club respectif, et tous deux ont échoué. Maintenant, ils se préparent déjà à la lutte de 1918, mais présentement, tout indique qu'ils auront fort à faire s'ils veulent parvenir au sommet, l'an prochain.

MATERIEL NEUF NECESSAIRE

Stallings a désintégré complètement les Braves tels qu'ils étaient constitués en 1914, alors qu'ils furent champions. Il ne s'est pas départi de moins de cinq joueurs, et il se débarrasse peut-être de quelques autres encore.

Mitchell, lui, hérita d'un club de seconde division, et savait quelle serait sa tâche. Il savait qu'il faudrait du temps, afin de faire des champions des joueurs à lui laissés par Joe Tinker, et que du matériel neuf serait nécessaire.

Il déclara, lorsqu'il apposa sa signature au bas du contrat le faisant égarer, qu'il espérait faire bonne figure avec la succession de Tinker, et

MITCHELL PAS ESSENTIEL

Lorsque la combinaison Stallings-Mitchell fut brisée, beaucoup prétendirent que le premier ne manquerait pas peu les sages avis du second. Cependant, tout le monde sait que Stallings est compétent, un juge de balle au camp, et capable d'entraîner ses gens.

Et nous sommes aussi de cet avis. Nous croyons également que si les Braves ont fait piètre figure cette année, c'est que cela devait arriver, et n'est pas dû à l'absence de Mitchell. Fred eût-il été encore le lieutenant du Miracle Man, le Boston National n'aurait pas fait mieux.

LES VIEUX DISPARAISSENT

Stallings a disposé d'Evers, de Magee, de Trombly et de quelques autres. Son champ extérieur est déjà complètement remis à neuf. Il s'occupe maintenant du champ intérieur et il lui faut en plus un receveur pour ne rien dire de ce qu'il lui faut en lanceurs.

A Chicago, Mitchell est confronté par une réorganisation quasi aussi complète. Larry Doyle ne sera peut-être pas capable de tenir ferme durant une autre saison, et Kidnutt lui succédera peut-être éventuellement au 2e but, mais ce n'est pas sûr. Le champ extérieur a aussi besoin que Mitchell lui ait, et Fred doit en plus se procurer quelques lanceurs. Ainsi, lorsque la saison de 1918 s'ouvrira, l'alignement des Chicagoans comme celui des Bostonnais ne sera pas peu changé.

RIDEAU EST CHAMPION DE LA LIGUE DE CROQUET

Les champions sortent avec un record de 27 parties gagnées et 9 perdues. — Hull, qui en était à ses premiers exploits, a très bien réussi. — Le Rideau est maintenant propriétaire de la coupe Pinard, car il fut vainqueur durant trois saisons. — De bons joueurs dans la ligue.

La ligue Canadienne de Croquet

La ligue Canadienne de Croquet vient de clore une brillante saison, et après une course des plus mouvementées, le club Rideau a décroché la coupe Pinard pour la troisième année consécutive. Le trophée lui revient en permanence. M. O. Scott, le président, a son rapport de fin de saison, se déclare, au nom de tous les membres de l'exécutif, enchanté du travail accompli par les quatre clubs; chacun a rempli ses engagements et les bagarres ont été chaudes et contestées; de vieux sportsmen et la localité s'y sont intéressés, et l'enthousiasme a été maintenu durant la saison entière. Il est presque inutile de faire ici mention spéciale du travail de chacune des équipes pour la coupe Pinard, car tous les joueurs sont distingués dans leurs parties.

Après avoir donné un excellent exemple, nous ferons une mention particulière d'une étoile que le Rideau lignait cette saison; il s'agit de M. David Lafrenière qui a tenu tête à de solides adversaires comme les équipes des Dorions, les Proulx et même leur faire mordre la poussière en certaine occasion. M. Lafrenière a été

EUCHRE DU RIDEAU

La présentation de la Coupe Pinard au club vainqueur se fera très prochainement et M. Albert Pinard, le donateur, le dévoué donateur, fera lui-même remise du trophée au Rideau. Les gens du carré Anglaise sont actuellement occupés à l'organisation d'un grand concours de croquet qui aura lieu à la salle St-Anne, mardi prochain, le 27 septembre. Les membres du Rideau invitent tous leurs amis à venir les encourager; leur travail au cours de la saison qui vient de s'écouler mérite bien l'encouragement de tous les amateurs. Le résultat de la course place Rideau en tête avec le score remarquable de 27 parties gagnées et 9 perdues. Ottawa est en deuxième place avec une partie seulement d'avantage sur le National; le Hull clôture la procession.

Voici le classement des équipes:

G.	P.	P.C.
Rideau	27	9
Ottawa	16	20
National	15	21
Hull	14	22

Boston, 28. — R. H. E.

Incinnati. 110003400-9 12 0
Boston. 000001000-1 6 3
Schneider et Wingo; Barnes, Alci Tragrassier.

professionnels aient répondu à l'appel aux armes, les joueurs amateurs ne sont, au contraire, présentés en nombre imposant. Ainsi, Justus et Edmond Poggenburg, le fils de Ferdinand Poggenburg, le frère de l'illustre amateur, font partie du 5e d'artillerie cotière. Les frères Appleby sont, eux, déjà rendus en France. Nathan Hall, le champion, et George T. Moon, jr., sont également sous les drapeaux, le premier ayant suivi le cours de l'École de l'Artillerie, le second ayant obtenu le brevet d'officier, le second ayant pris du service dans l'artillerie.

Le National aurait de belles chances de décrocher la citrouille

Montréal, 28. — Le National a montré, samedi dernier, en étant capable lorsque la malchance n'était pas contre lui. Il a battu les Shamrocks par le score décisif de 14 à 6 et ce n'est là que le commencement de ce qu'il compte bien faire. Le Shamrocks ont gagné les trois premières parties de la saison contre les deux clubs, mais le National a encore son mot à dire dans la question du championnat. L'équipe canadienne-française recevra samedi à la visite des Irlandais, au terrain de Maison-Neuve. Les hommes du président C. J. O'Brien ont l'intention de remporter une nouvelle victoire afin de reprendre le terrain perdu. Si les joueurs restent encore sur le terrain comme ils l'ont fait la semaine dernière et ne se font pas envoyer à la clôture, ils ont de belles chances de triompher.

Les amateurs du jeu de croquet, partisans du National, voudront aller voir les deux clubs au prise.

ENCORE DANS LA COURSE

Il sera intéressant de voir si le National qui a compté sept points sur sa partie la semaine dernière, ceux qui se déclarent à voir le travail d'un habile joueur, de défense auront un regain en suivant le jeu de Brossard, qui est en train de devenir une étoile de première grandeur. Le National possède toute une série de jeunes qui ne demandent que l'occasion de s'illustrer et qui sont capables de jouer une grande partie. Ils auront la chance de montrer ce dont ils sont capables.

Le public devrait voir une belle lutte samedi. Si l'on prend la somme du travail accompli jusqu'à présent, les deux clubs, au vu de ce qui a été dit, ont de belles chances de décrocher la citrouille.

Les amateurs du jeu de croquet, partisans du National, voudront aller voir les deux clubs au prise.

ENCORE DANS LA COURSE

Il sera intéressant de voir si le National qui a compté sept points sur sa partie la semaine dernière, ceux qui se déclarent à voir le travail d'un habile joueur, de défense auront un regain en suivant le jeu de Brossard, qui est en train de devenir une étoile de première grandeur. Le National possède toute une série de jeunes qui ne demandent que l'occasion de s'illustrer et qui sont capables de jouer une grande partie. Ils auront la chance de montrer ce dont ils sont capables.

Le public devrait voir une belle lutte samedi. Si l'on prend la somme du travail accompli jusqu'à présent, les deux clubs, au vu de ce qui a été dit, ont de belles chances de décrocher la citrouille.

Les amateurs du jeu de croquet, partisans du National, voudront aller voir les deux clubs au prise.

ENCORE DANS LA COURSE

Il sera intéressant de voir si le National qui a compté sept points sur sa partie la semaine dernière, ceux qui se déclarent à voir le travail d'un habile joueur, de défense auront un regain en suivant le jeu de Brossard, qui est en train de devenir une étoile de première grandeur. Le National possède toute une série de jeunes qui ne demandent que l'occasion de s'illustrer et qui sont capables de jouer une grande partie. Ils auront la chance de montrer ce dont ils sont capables.

Le public devrait voir une belle lutte samedi. Si l'on prend la somme du travail accompli jusqu'à présent, les deux clubs, au vu de ce qui a été dit, ont de belles chances de décrocher la citrouille.

Les amateurs du jeu de croquet, partisans du National, voudront aller voir les deux clubs au prise.

ENCORE DANS LA COURSE

Il sera intéressant de voir si le National qui a compté sept points sur sa partie la semaine dernière, ceux qui se déclarent à voir le travail d'un habile joueur, de défense auront un regain en suivant le jeu de Brossard, qui est en train de devenir une étoile de première grandeur. Le National possède toute une série de jeunes qui ne demandent que l'occasion de s'illustrer et qui sont capables de jouer une grande partie. Ils auront la chance de montrer ce dont ils sont capables.

Le public devrait voir une belle lutte samedi. Si l'on prend la somme du travail accompli jusqu'à présent, les deux clubs, au vu de ce qui a été dit, ont de belles chances de décrocher la citrouille.

Les amateurs du jeu de croquet, partisans du National, voudront aller voir les deux clubs au prise.

ENCORE DANS LA COURSE

Il sera intéressant de voir si le National qui a compté sept points sur sa partie la semaine dernière, ceux qui se déclarent à voir le travail d'un habile joueur, de défense auront un regain en suivant le jeu de Brossard, qui est en train de devenir une étoile de première grandeur. Le National possède toute une série de jeunes qui ne demandent que l'occasion de s'illustrer et qui sont capables de jouer une grande partie. Ils auront la chance de montrer ce dont ils sont capables.

Le public devrait voir une belle lutte samedi. Si l'on prend la somme du travail accompli jusqu'à présent, les deux clubs, au vu de ce qui a été dit, ont de belles chances de décrocher la citrouille.

Les amateurs du jeu de croquet, partisans du National, voudront aller voir les deux clubs au prise.

ENCORE DANS LA COURSE

Il sera intéressant de voir si le National qui a compté sept points sur sa partie la semaine dernière, ceux qui se déclarent à voir le travail d'un habile joueur, de défense auront un regain en suivant le jeu de Brossard, qui est en train de devenir une étoile de première grandeur. Le National possède toute une série de jeunes qui ne demandent que l'occasion de s'illustrer et qui sont capables de jouer une grande partie. Ils auront la chance de montrer ce dont ils sont capables.

Le public devrait voir une belle lutte samedi. Si l'on prend la somme du travail accompli jusqu'à présent, les deux clubs, au vu de ce qui a été dit, ont de belles chances de décrocher la citrouille.

Les amateurs du jeu de croquet, partisans du National, voudront aller voir les deux clubs au prise.

ENCORE DANS LA COURSE

Il sera intéressant de voir si le National qui a compté sept points sur sa partie la semaine dernière, ceux qui se déclarent à voir le travail d'un habile joueur, de défense auront un regain en suivant le jeu de Brossard, qui est en train de devenir une étoile de première grandeur. Le National possède toute une série de jeunes qui ne demandent que l'occasion de s'illustrer et qui sont capables de jouer une grande partie. Ils auront la chance de montrer ce dont ils sont capables.

Le public devrait voir une belle lutte samedi. Si l'on prend la somme du travail accompli jusqu'à présent, les deux clubs, au vu de ce qui a été dit, ont de belles chances de décrocher la citrouille.

Les amateurs du jeu de croquet, partisans du National, voudront aller voir les deux clubs au prise.

ENCORE DANS LA COURSE

Il sera intéressant de voir si le National qui a compté sept points sur sa partie la semaine dernière, ceux qui se déclarent à voir le travail d'un habile joueur, de défense auront un regain en suivant le jeu de Brossard, qui est en train de devenir une étoile de première grandeur. Le National possède toute une série de jeunes qui ne demandent que l'occasion de s'illustrer et qui sont capables de jouer une grande partie. Ils auront la chance de montrer ce dont ils sont capables.

Le public devrait voir une belle lutte samedi. Si l'on prend la somme du travail accompli jusqu'à présent, les deux clubs, au vu de ce qui a été dit, ont de belles chances de décrocher la citrouille.

Les amateurs du jeu de croquet, partisans du National, voudront aller voir les deux clubs au prise.

ENCORE DANS LA COURSE

Il sera intéressant de voir si le National qui a compté sept points sur sa partie la semaine dernière, ceux qui se déclarent à voir le travail d'un habile joueur, de défense auront un regain en suivant le jeu de Brossard, qui est en train de devenir une étoile de première grandeur. Le National possède toute une série de jeunes qui ne demandent que l'occasion de s'illustrer et qui sont capables de jouer une grande partie. Ils auront la chance de montrer ce dont ils sont capables.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants
EN USAGE DEPUIS AU DELÀ DE 30 ANS

Porte-Tout-jours La
Signature de *Chas. H. Hittich*

PLUSIEURS FILLES EXPERIMENTES

TEENS pour travailler dans les fourrures, une opération et une pour faire les nardessus en drap pour hommes. Inutile de se présenter sans expérience. Hector Donaldson, 215 1-2 Bank. 125-14

FILLE pour travailler la nuit dans un restaurant et une autre pour aider à la cuisine le jour. Restaurant Capital, rue Nicolas. 129-3

MDE R. ST-JEAN, 282 rue Dalhousie, demande des bonnes préparateurs. R. 3520. 127-3

200 HOMMES pour la Spanish Pulp and Paper Co. Gages \$55.00 par mois. S'adresser à A. Boivin, agent, 167 rue du Pont, Hull. Tél. Queen 4032, 126-6

DES HOMMES pour chantiers de construction navale; tout genre de travail; bons gages payés et bonne perspective d'avancement. S'adresser par écrit, mentionnant salaire et détails à The Collingwood Shipbuilding Co., Ltd., Collingwood, Ont. 127-3

UNE INSTITUTRICE — S'adresser à P. A. Lalonde, secrétaire, Nushka, Ont. 127-3

UN INSTITUTRICE bilingue pour enseigner dans l'école séparée No 12, Township de Napean. S'adresser mentionnant salaire demandé à M. W. Daoust, secrétaire, City View, Ont. 127-6

MODISTE de chapeaux expérimentée et apprentie à 200 rue Sparks. 128-3

SERVANTE GENERALE. Bons gages. S'adresser 239 Laurier Est ou 246 Dalhousie. 127-3

JNE SERVANTE immédiatement, bons gages, pas de ménage. S'adresser 121, 1408, 173 Rideau. 127-3

JNE SERVANTE immédiatement, emploi à l'année. S'adresser 139 rue Maisonneuve, Hull. 128-3

JNE SERVANTE dans une famille sans enfants, pas de ménage. Libre tous les soirs à six heures. 304 Dalhousie. 128-3

JNE SERVANTE immédiatement. S'adresser à 73 Water. 128-3

SERVANTE générale avec références pour famille sans enfant. Bons gages. S'adresser à 84 rue Augusta. 128-3

JNE SERVANTE générale à 41 rue Vaughan New Edinburgh. 128-3

SERVANTE avec recommandations pour famille de trois grandes personnes. S'adresser 82 Guigues. Téléphone R. 975. 128-2

A LOUER

MAISON DE CINQ PIECES avec cave. Dix piastres par mois. 282 Clarence. 127-3

CHAMBRES meublées de \$5.00 à \$10.00 par mois. 243 Clarence. 128-3

LOGIS de six pièces, avec chambre de bain, au No 18 rue Farley, Wrightville. S'adresser sur les lieux. 128-3

A VENDRE

200 ACRES de terre, près de Sarsfield, 11 miles de l'école et de la route. Bonne location. Conditions faciles. S'adresser à C. Gascon, Sarsfield, Ont. 127-3

MAISON — 2 logis, nouvellement bâtie, case 6 pieds de hauteur, sur fondations en ciment. Système de chauffage. Améliorations modernes. Terrain 100 pieds de front. Pour informations s'adresser à Albert Gauthier, 245 avenue Champlain, Hull. Tél. Queen 8204. 126-15

QUATRE BONNES maisons, comme louer sans intérêt. Pour information: 41, Rid. 3591 ou 37 avenue Marier. Vous pouvez les voir le dimanche. 126-6

POMES et réservoirs à gazoline. Catalogue et prix envoyés par maille sur demande. Demandez nos prix avant d'acheter. Wayne Oil Tank and Pump Company, Limited, Hamilton, Ont. 126-6

POELE DE CUISINE, poêle à gaz, fournaise, meubles divers. Bon marché. 171 rue York. 128-3

UN POELE (range) à 6 roues; en parfait ordre, et trois fournaises presques neuves. S'adresser à 42 Bellerose. 127-3

PERDUS

UN FURET (petite bête sauvage). Récompense à qui le rapportera au No 18 rue Holland, Hull. 129-2

EMPLOIS DEMANDES

PROFESSEUR bien diplômé, anglais et français, demande position. S'adresser à A. Mercier, Buckingham, Qué. 127-3

ON DEMANDE

Des hommes pour apprendre à conduire les automobiles. Des positions sur des autos nouvelles vous attendent avec un salaire de \$100 à \$150 par mois. Nous vous qualifions dans deux semaines. Prix: \$35.00. Classes ouvertes le jour et la nuit.

Ottawa Automobile School
342 1/2 rue Sparks Ottawa

ON DEMANDE

UNE COUTURIERE pouvant mettre un habit à l'essai. Salaire: \$10; chez F. Bélanger, 315 Dalhousie. 128-3

COUTURIERES d'expérience. S'adresser à Jos. Boivin, 241 Rideau. 129-3

UNE COUTURIERE de première classe pour faire les jupes et une petite fille pour couture facile. S'adresser à 169 Sparks. 127-3

UNE FILLE parlant les deux langues pour salon de crème à la glace. 278 Dalhousie. 128-3

FILLE pour travailler la nuit dans un restaurant et une autre pour aider à la cuisine le jour. Restaurant Capital, rue Nicolas. 128-3

Porte musique

Nous venons de recevoir une nouvelle consignment de ces porte-musique de qualité supérieure. \$1.35 à \$6.75

W-LINDSAY
189 SPARKS ST. 05726

Bois et Charbon à Vendre

Nous livrons vous livrer du bois vert (green blocks) dans un court délai. \$2.25 la charge dans la basse-ville.

JOS DOLAN, 135, rue Chapel
Tél. Rideau 1206 24-17-3m

La Cie Gauthier, Ltée

Entrepreneurs de pompes funèbres et embaumeurs
Service d'ambulance et voitures privées
259 rue St-Patrice. Tél. R. 804 20-17-12

Emile Rochon

Professeur de piano à l'Université d'Ottawa.
Les cours de piano et de violon commenceront le 5 septembre.
300 rue Nelson. Tél. Rid. 826 25-17-3 m

Dr Ernest Couture

Médecin-Chirurgien
Tél. R. 2041 501, rue St-Patrice
A Hull: Tél. Queen 4224 38-17-3

Dr F. X. Valade

Sécialiste: Maladies de la matrice
traitées sans opérations, lorsque possible. Maladies des enfants, de la peau et secrètes.
Consultations: 2 à 4 p.m. Soir, 7 à 8. 23-17-8

Dr R. Chevrier

168, AVENUE DALY
Spécialité: Chirurgie Abdominale
Heures de bureau: 9 à 4 p.m. 10-10-10
Tél. Rideau 798 27-6-17-3

Dr Gaston Morin

Des Hôpitaux de Paris, Londres, Vienne et New-York.
Spécialités: Yeux, Oreilles, Nez, Gorge
Consultations: A Ottawa, 1 à 5 p.m. tous les jours. 7 à 8 p.m., mardi, jeudi et samedi. A Hull, 8 à 9 p.m., lundi, mercredi et vendredi.
105, RUE RIDEAU, OTTAWA
Tél. Rideau 849 27-8-17-3

Dr J. Lorenzo Lamy

Médecin-Chirurgien
Heures de consultation: 2 à 4 p.m. et 7 à 9 p.m.
169 RUE ST-PATRICE. Tél. R. 504 16-17-3

Aug. Lemieux, C.R.

Avocat pour Ontario et Québec
30, rue Rideau Ottawa, Ont.
Tél. Rideau 2717 1-11-16-19

Belcourt, Ritchie, Chevrier & Leduc

Avocats, Procureurs et Notaires pour Ontario
Belcourt, Chevrier & Leduc
ARGENT A PRETER
Edifice Banque Nationale, Ottawa, Ont.
Tél. Queen 503-504 1-11-16-19

Séguin & Sauvé

Successors de Vincent et Séguin
AVOCATS ET NOTAIRES
ARGENT A PRETER
Edifice 18 RUE RIDEAU, Edifice de la Banque Nationale, Tél. Q. 1188 1-11-16-19

Alfred E. Lussier

Avocat, Notaire Public
Commissaire pour l'Ontario et Québec
ARGENT A PRETER
Edifice Matthews, 91, rue Rideau
Angle de la rue Mosgrove, Ottawa
Tél. Rideau 768 13-4-17-4

Labelle & Guertin

J. P. Labelle, B.A. Waldo Guertin
AVOCATS ET NOTAIRES
Edifice Plaza 45 rue Rideau
Téléphone Rideau 2404
Bureau à Alexandria tous les jours
dis et à Casselman tous les jours 25-17-12

J. Noël Beauchamp, B.C.L.

AVOCAT ET PROCUREUR
163, rue Principale Hull, Qué.
27-17-17-3m

Emile Rochon

Professeur de piano à l'Université d'Ottawa.
Les cours de piano et de violon commenceront le 5 septembre.
300 rue Nelson. Tél. Rid. 826 25-17-3 m

Dr Ernest Couture

Médecin-Chirurgien
Tél. R. 2041 501, rue St-Patrice
A Hull: Tél. Queen 4224 38-17-3

Dr F. X. Valade

Sécialiste: Maladies de la matrice
traitées sans opérations, lorsque possible. Maladies des enfants, de la peau et secrètes.
Consultations: 2 à 4 p.m. Soir, 7 à 8. 23-17-8

Dr R. Chevrier

168, AVENUE DALY
Spécialité: Chirurgie Abdominale
Heures de bureau: 9 à 4 p.m. 10-10-10
Tél. Rideau 798 27-6-17-3

Dr Gaston Morin

Des Hôpitaux de Paris, Londres, Vienne et New-York.
Spécialités: Yeux, Oreilles, Nez, Gorge
Consultations: A Ottawa, 1 à 5 p.m. tous les jours. 7 à 8 p.m., mardi, jeudi et samedi. A Hull, 8 à 9 p.m., lundi, mercredi et vendredi.
105, RUE RIDEAU, OTTAWA
Tél. Rideau 849 27-8-17-3

Dr J. Lorenzo Lamy

Médecin-Chirurgien
Heures de consultation: 2 à 4 p.m. et 7 à 9 p.m.
169 RUE ST-PATRICE. Tél. R. 504 16-17-3

Aug. Lemieux, C.R.

Avocat pour Ontario et Québec
30, rue Rideau Ottawa, Ont.
Tél. Rideau 2717 1-11-16-19

Belcourt, Ritchie, Chevrier & Leduc

Avocats, Procureurs et Notaires pour Ontario
Belcourt, Chevrier & Leduc
ARGENT A PRETER
Edifice Banque Nationale, Ottawa, Ont.
Tél. Queen 503-504 1-11-16-19

Séguin & Sauvé

Nouvelles de Hull

CONSEIL DE VILLE

Une séance spéciale du conseil de ville a eu lieu hier sous la présidence du maire Archambault. Étaient présents: MM. les échevins Lavigne, Léonard, Stafford, Robitaille, Gauvin, Falardeau, Talbot, Forcier, Doucet, Lambert, Chénier.

M. le maire Lafontaine de Pointe-Gatineau a parlé longuement devant le conseil de la grande question du pont de la Gatineau pour laquelle il demande la coopération du conseil de ville de Hull. Sur proposition de l'échevin Falardeau, secondé par l'échevin Robitaille, le conseil a nommé un comité formé de M. le maire et des échevins Gauvin et Chénier pour faire des démarches auprès du gouvernement provincial pour l'induire à payer les deux tiers du coût de ce pont, et auprès du gouvernement fédéral pour l'induire à payer la différence entre le coût d'un pont fixe et celui d'un pont tournant.

Une motion de l'échevin Stafford, secondé par l'échevin Léonard a été adoptée pour mettre la Hull Electric Co. en demeure de poser immédiatement sa voie rue Montcalm, conformément aux contrats, à défaut de quoi des procédures pourraient être prises, sous un délai de 6 jours.

Sur proposition de l'échevin Falardeau, secondé par l'échevin Forcier, un comité a été formé de M. le maire et des échevins Robitaille et Lambert pour s'occuper de l'achat de deux balances publiques.

Sur motion de l'échevin Doucet, secondé par l'échevin Forcier, la requête des citoyens de la rue Kent pour faire poser un canal d'égout sur la rue Kent, entre les rues Hôtel-de-Ville et la rue Aubry, a été acceptée et l'ingénieur doit préparer les estimés.

Sur proposition de l'échevin Doucet, secondé par l'échevin Lambert, l'ingénieur de la ville est autorisé à faire commencer les travaux à la journée sur la rue Kent, entre la propriété Watier et la rue Hôtel-de-Ville, et sur la rue Hôtel-de-Ville, entre la rue Kent et la rue Dollard, suivant les rapports de l'ingénieur et du greffier, et sujet à l'approbation de l'avocat de la ville.

NOTRE COMMERCE LOCAL

Hull, 28 août 1917.

M. le rédacteur, — Le marchand ou l'ami des marchands qui a publié dans vos colonnes le 14 août dernier une lettre demandant pour les commerçants de la ville tout l'encouragement des Hullois, a eu l'idée d'en rajouter un commencement de réponse. Pourrai-je y ajouter quelques mots?

D'abord ce que dit le correspondant de lundi dernier est parfaitement vrai. Nos marchands n'ont pas droit de s'attendre à bénéficier seuls de l'argent de leurs concitoyens, si eux-mêmes ne se donnent pas la peine de s'encourager entre eux.

En second lieu, il y a en dehors de la ville des ventes d'occasions plus avantageuses que celles que nous avons ici. Sommes-nous blâmables d'en profiter? Quand nous épargnons de l'argent sur une emplette, peu importe où l'empette a été faite, nous travaillons à notre prospérité, bien plus sûrement qu'en allant porter de l'argent chez un marchand de la ville dans le but de faire monter son commerce.

Ce que le correspondant du 14 août a écrit, au sujet de l'augmentation du chiffre d'affaires de nos commerçants locaux, est parfaitement vrai. Cette augmentation vient à résulter en un accroissement de prospérité pour la ville. N'empêche que le petit consommateur, qui a toutes les misères du monde à bonder son budget, recherche toujours un avantage immédiat, et va acheter ce dont il a besoin, où il le trouve à meilleur marché.

Espérant, M. le rédacteur, que vous trouverez un petit espace pour insérer ces quelques notes, je demeure, votre obéissant serviteur.

Consommateur.

QUESTIONS DE DORMANTS

Certains estimables citoyens ont eu entre eux des démêlés un peu violents au sujet d'une pile de vieux dormants appartenant à la Cie de tramways. Le citoyen P. amenait un beau soir deux de ses amis pour chercher une charge de dormants en face de la propriété du citoyen D. Il prétendait qu'un contremaître de la compagnie lui avait donné ces dormants. Les trois fils de D. s'opposèrent au chargement, prétendant que les dormants empiétaient en face de leur propriété à eux. Il s'ensuivit une discussion un peu vive, après quoi on en vint de part et d'autre aux arguments frappants. Les deux équipes tapèrent dur et ferme durant un bon vingt minutes. C'est une des plus belles exhi-

Le président Wilson rejette

(Suite de la première page)

restrictions économiques ou politiques au bénéfice de quelques nations et au détriment de quelques autres, ni sur des représailles et des vengeances. Le peuple américain a souffert des torts inévitables du gouvernement impérial d'Allemagne, mais il ne désire pas de représailles contre le peuple allemand, qui a subi, lui aussi, malgré lui, bien des ennuis et des malheurs. Le peuple américain croit que la paix doit reposer sur les droits des nations et non les droits des gouvernements, — les droits des nations petites ou grandes, puissantes ou faibles. La paix doit avoir pour base le droit égal des nations à la liberté, à la sécurité, à l'autonomie, à la participation juste et équitable aux chances économiques du monde. Le peuple allemand a assurément les mêmes droits, mais qu'il ne cherche pas à dominer les autres.

La pierre de touche d'un plan de paix est celle-ci: Est-il basé sur la confiance mutuelle de tous les peuples contractants, ou est-ce un marché entre un gouvernement intrigant et ambitieux d'un côté et un groupe de peuples libres de l'autre? C'est à cette pierre de touche qu'on reconnaît la valeur d'une proposition de paix.

Le but des États-Unis dans cette guerre est connu de tous les univers: de tous les peuples à qui la vérité peut parvenir en toute liberté. Pas n'est besoin de le répéter. Nous ne recherchons aucun avantage matériel. Nous croyons que les torts intolérables causés dans cette guerre par la fureur du gouvernement impérial d'Allemagne, doivent être réparés, mais non aux dépens de la souveraineté d'aucun peuple. Au contraire, la paix doit respecter ou restaurer la souveraineté de tous les peuples, les forts et les faibles. Des aménagements, des démembrements d'empires, l'établissement de lignes économiques, sont des moyens que nous jugeons incapables à conserver la paix, qui doit être basée sur la justice et les droits de l'humanité.

Nous ne pouvons prendre la parole des maîtres actuels de l'Allemagne comme garantie d'une promesse durable, à moins que cette parole ne soit sanctionnée d'une manière si évidente par le peuple lui-même que les autres nations pourront l'accepter.

Sans ces garanties, les traités de paix, les arrangements internationaux, les résolutions de désarmement, les décisions de remplacer les armes par l'arbitrage, la restauration des petites nationalités, les rajustements de territoire, toutes ces ententes où le gouvernement allemand est partie, ne peuvent inspirer confiance aux nations ou aux individus.

Nous devons attendre de nouvelles preuves des intentions des puissances du Centre. Dieu veuille que ce soit au plus tôt afin de rétablir la confiance de tous les peuples dans la bonne foi des nations et dans la possibilité d'une entente.

(Signé)
ROBERT LANSING,
Secrétaire d'Etat
des États-Unis d'Amérique.

Les membres qui auront des noms à suggérer comme candidats devront le donner au secrétaire de l'Association, E. Limoges, d'ici à mercredi soir le 29 août.

Par ordre du Comité,
E. LIMOGES, Sec.

LEÇONS DE PIANO
Mlle Ange-Emma Charron graduée, informe les amateurs de musique qu'elle donne des leçons de piano à son domicile. S'adresser à 143 rue Ledue, Hull. Téléphone Queen 8048.

ON DEMANDE des porteurs de journaux pour Wrightville. S'adresser au "Droit" ou 139 rue Maisonneuve, Hull.

NAISSANCE
DUMAS — Le Dr et Mme Dumas ont le plaisir de faire part à leurs amis de la naissance d'une fille, baptisée sous le nom de Marie, Alice Charlotte. Parrain: M. et Mme Charles Brodeur, architecte. 129-1

OU PASSER MES VACANCES, CET ÉTÉ?
C'est la question qui se présente à des milliers d'esprits, mais dont la réponse dépend beaucoup du temps à disposer. Une période de quinze jours est la moyenne que beaucoup de gens peuvent se réserver pour leurs loisirs, mais quinze jours peuvent se passer bien délicieusement par une visite à Grand-Pré et au Pays d'Évangéline, qui a inspiré à Longfellow l'un de ses plus fameux poèmes, par voie de St-Jean, de Digby, un des plus beaux ports de la Nouvelle-Écosse. Digby est sur le chemin de fer du Dominion Atlantique et est éloigné de quelques heures de trajet de Royal Annapolis qui conserve les murs du fort historique, Bear River, fameux pour son festival aux cerises. Annapolis, la vallée des pommes rouges, des prunes et des pêches. Chaque acre de terre entre Digby et Truro déborde de souvenirs historiques et occupe sa place dans un tableau d'une beauté merveilleuse. Il y a des hôtels confortables pour l'été, des maisons de pension et des fermes tout au long de la ligne où les visiteurs sont toujours bienvenus. La liste en est contenue dans le feuillet "Jours de vacances en Nouvelle-Écosse", que possède de chaque vendeur de billets du Pacifique Canadien.

DEUX ANS AU LIT ET DANS

UNE CHAISE LONGUE

Mme E. O. Wilson avait abandonné tout espoir de revenir à la santé.

Elle est bien maintenant et en santé. Elle a gagné 25 livres, en prenant Tanlac.

"Pendant deux ans, j'ai passé tout mon temps, soit à l'hôpital, au lit ou dans une chaise de malade, et pendant ce temps j'ai été abandonnée comme devant mourir, et je ne crois que je serais encore en vie si je n'avais pris Tanlac, dit Mme Wilson."

Mme Wilson est bien connue dans Atlanta, Ga., où son mari a été longtemps à l'emploi de l'Atlanta Constitution.

Je souffrais beaucoup d'indigestion chronique, dit Mme Wilson, et je ne crois pas que personne ait enduré ce que j'ai souffert. J'étais très faible et nerveuse et souvent j'avais de ces crises qui me faisaient perdre connaissance. J'avais des maux de tête épouvantables, et des douleurs affreuses dans les reins et dans les jambes. Mes peintures me faisaient souffrir. Pendant deux ans j'ai vécu continuellement à manger du lait bouilli et des oeufs presque crus et même cette nourriture ne me faisait pas bien. Elle aggrava mon estomac. Je ne savais plus ce que j'avais fait de moi-même. J'ai pris toutes les sortes de médecines imaginables et ce fut à un tel point que la maison était presque remplie de bouteilles vides sans que j'aie ressenti le moindre soulagement. Enfin, je fus transportée à l'hôpital où je dus subir un traitement de 5 mois. Mais même cela ne put pas me remettre sur pieds. Je dépensais presque tout le salaire de mon mari. Je prenais pour \$14 et \$15 de médecine par mois et un seul compte du médecin était de \$108.

"Il semblait que tout me manquait et j'avais perdu tout espoir de guérir quand, un bon jour, mon mari arriva à la maison avec une bouteille de Tanlac, me disant qu'il avait lu tant de bien de ce remède qu'il me demandait d'en prendre pour voir si cela m'aiderait du bien. J'étais obligée de me tenir sur ma chaise longue quand j'ai commencé à prendre ce remède."

"Est-ce que j'ai l'air d'une malade, maintenant? Je ne me sens certainement pas mal, et j'ai gagné 25 livres sur 11 bouteilles de Tanlac. Je ne me suis jamais sentie mieux de toute ma vie. Je mange tout ce que je veux, la viande, les navets, les oeufs durs, et rien ne me fait mal et je dors toute la nuit. Il me semble que je suis revenue à ma santé de jeune fille. Je vaque à mes occupations comme d'habitude et j'ai même fait un tour en ville à pied. Je visite mes voisines et mes amies comme dans les meilleures années et je ne ressens pas la moindre douleur. Je crois que je suis la femme la plus heureuse qu'il y ait dans Atlanta. Je crois que ma guérison est presque un miracle, et elle est due à Tanlac, et tout le monde en est convaincu."

Tanlac se vend à Ottawa dans toutes les pharmacies d'Allen et Cochrane et par une agence établie dans toutes les villes.

Nous avons un représentant spécial à la pharmacie principale d'Allen et Cochrane, angle des rues Sparks et Elgin, pour rencontrer le public et expliquer les mérites de Tanlac.

OFFRES SPECIALES D'AUTO-MOBILES.

\$1,500—Reo nouveau genre, 6 cylindres, contient 7 passagers, modèle 1917. On voit de la couleur de la fabrique. Pourvu des améliorations modernes.

\$1,100—Limousine Dodge, modèle 1916, couvertures détachables pour l'été et l'hiver. Genre très nouveau.

\$325—Reo, contient 5 passagers, modèle 1912, nouvellement peinturé et verni.

\$375—Jackson, contient 5 passagers, en bonne condition, nouvellement peinturé et verni.

\$200—Reo, contient 5 passagers, modèle 1911, on peut très bien s'en servir comme camion-automobile. Adressez-vous à

Alphonse Langellier, 312, rue Wellington ou par téléphone à Queen 1928.

SOUSMISSIONS DEMANDEES
Pour métal à côtes et acier de renfort plissé. Edifices du Parlement, Ottawa.

Des sousmissions cachetées seront reçues par les sous-joints jusqu'à midi, le 10 septembre, 1917, pour de l'acier de renfort, plus ou moins à queue d'aronde et acier de renfort pour béton. Toutes les sousmissions doivent être accompagnées d'un bon de cent mille piastres (100,000) (plus ou moins) de vingt-quatre pouces (24"), de gauge avec de l'acier de 24 pouces à 26 pouces, plus ou moins à queue d'aronde livré sur les lieux, les devront être conformes aux échantillons soumis et être conformes aux propriétés physiques exigées par la société américaine de l'analyse des matériaux et répondre à ces analyses.

Les livraisons devront commencer le 10 octobre 1917, et continuer tel que demandé, afin de livrer des quantités suffisantes à assurer la livraison entière pour le 31 décembre 1917. La sousmission devra préciser la date à laquelle on pourra commencer les livraisons. Chaque sousmission doit être accompagnée d'un chèque certifié à une banque à charte faite à l'ordre du Ministre des Travaux Publics pour un montant équivalent à pas moins de 10 pour cent du montant de la sousmission; ce chèque sera retenu si les sous-metteurs refusent d'exécuter les termes de leur contrat quand on le leur demandera. Si la sousmission n'est pas accompagnée de ce chèque, elle sera rejetée.

Si la sousmission est acceptée un nouveau chèque pour un montant égal au 5 pour cent de la sousmission doit être remis au Ministre des Travaux Publics pour un montant équivalent à pas moins de 10 pour cent du montant de la sousmission; ce chèque sera retenu si les sous-metteurs refusent d'exécuter les termes de leur contrat quand on le leur demandera. Si la sousmission n'est pas accompagnée de ce chèque, elle sera rejetée.

Les garanties totales seront retenues si les sous-metteurs ne peuvent livrer les matériaux requis dans les délais convenus. Les paiements pour les matériaux seront faits mensuellement.

Les échantillons doivent être accompagnés d'un chèque certifié à une banque à charte faite à l'ordre du Ministre des Travaux Publics pour un montant équivalent à pas moins de 10 pour cent du montant de la sousmission; ce chèque sera retenu si les sous-metteurs refusent d'exécuter les termes de leur contrat quand on le leur demandera. Si la sousmission n'est pas accompagnée de ce chèque, elle sera rejetée.

JOHN A. PARSONS, architecte.
3, O'Connell Street, New York, N.Y.
Edifices du Centre, Edifices du Parlement, Ottawa.

SIROP DU Dr FRED. DEMERS
Employez-le toujours, car il est bien supérieur à tous les autres sirops pour toux, rhume, grippe, et pour tous les besoins des bébés et enfants. En vente partout.

DEPOT: 308 RUE SAINT-DENIS, MONTREAL

Lettre Parlementaire

Suite de la 5ème page

vinces, quoique Québec le Nouveau-Brunswick et l'île du Prince-Édouard en fissent beaucoup. Les opérations maritimes du Canada ont souffert de la réglementation du Board of Trade britannique, à laquelle il fallait se conformer déraisonnablement, afin de pouvoir rapporter des cargaisons d'Angleterre. Le fait que la Nouvelle-Écosse s'est efforcée de sortir de la Confédération a empêché que le Canada en appelle au gouvernement britannique pour faire corriger ces règlements. Il eût été un appel aurait réussi et que non seulement le commerce d'expédition par navires de bois eût continué plus longtemps à être florissant, et à mesure qu'il aurait disparu graduellement, l'industrie de la construction de navires en bois aurait été remplacée par la construction de navires en fer et en acier. Les États-Unis ont maintenu l'industrie de la construction de navires en activité en réservant le commerce de cabotage de ce pays aux navires construits en Amérique.

Le Canada, d'un autre côté a accordé le privilège du cabotage aux navires danois, norvégiens et suédois et autres, qui étaient en fait construits dans les chantiers britanniques et appartenaient à des capitalistes britanniques, mais naviguaient sous pavillon étranger, parce qu'on pouvait les faire naviguer ainsi à moins de frais.

Il y a quinze ans le ministre des Finances d'alors a refusé d'accorder une prime de \$5.00 par tonne pour la construction de navires canadiens. Il eût été qu'il est temps d'aider à l'établissement d'une industrie de construction de navires canadiens en accordant une prime raisonnable et réserver le privilège du cabotage canadien aux navires d'enregistrement britannique. Si on faisait cela, l'Est du Canada verrait au développement d'une flotte marchande sur l'Atlantique qui se chargerait de tout le commerce canadien que pourraient lui apporter les grands chemins de fer du Canada.

Le Sénateur Bostock ajourne le débat.

La commission discute ensuite un bill du gouvernement, présenté au Sénat, décrétant qu'il ne sera exigé aucun honoraire pour la constitution en corporation de compagnies qui ne visent pas la réalisation d'un bénéfice mais devant poursuivre dans plus d'une province du Canada un but national, patriotique, religieux, philanthropique, artistique, sportif ou autre de ce genre. Le Sénateur Sproule pense qu'on devrait prendre des précautions en accordant des droits comparatifs à quelques-unes des classes de compagnies mentionnées. Bien qu'elles commencent sans intention de réaliser des bénéfices, elles pourraient plus tard se servir de leur autorisation pour faire de l'argent. Il y a des années, des Jockey Clubs furent constitués en corporation dans le but d'améliorer la race. A mesure que les années passaient, ils devinrent des compagnies faisant de l'argent, et dans certains cas, rapportèrent cent fois l'argent qui n'avait été placé.

Sir James Loughheed dit qu'on a trouvé désirable, après considération, d'exempter les corporations sportives des privilèges du bill.

Le Sénateur Macdonald signale que ce bill ne propose pas d'accorder d'autres privilèges que ceux accordés par la Loi des Compagnies à Fonds Social. La seule disposition est que dans certains cas il ne soit exigé aucun honoraire pour la constitution en corporation.

Le comité fait rapport sur le bill. Le Sénat étudie un bill "relatif aux secours de guerre". Le bill déclare que "l'œuvre de secours pour les victimes de la guerre" signifie tout fonds, institution ou association établie soit avant, soit après la mise en vigueur de la présente loi, et ayant pour objet de soulager la souffrance et la misère, de procurer des secours et d'apporter quelque confort aux victimes de la guerre, aux militaires et soldats blessés, et leurs familles et à ceux dont ils sont les soutiens, ou de réaliser d'autres fins charitables ayant relation à la guerre européenne. La question de savoir si une œuvre est une œuvre de secours pour les victimes de la guerre, est déclinée en dernier ressort par le ministre.

Il est décrété qu'il est interdit de solliciter du public des dons ou souscriptions en argent ou en nature, au profit d'une œuvre de secours pour les victimes de la guerre ou de prélever ou tenter de prélever des fonds pour une œuvre semblable en organisant un bazar, une vente, une fête ou exposition, ou par d'autres moyens analogues, à moins que l'œuvre de secours ne soit exemptée de l'inscription ou ne soit inscrite par écrit du comité exécutif ou autre corps administratif de l'œuvre de secours n'ait été obtenue. La loi ne s'applique pas aux collectes faites dans les églises. L'inscription d'une œuvre de secours pour les victimes de la guerre n'est exigée qu'après trois mois après l'adoption de la loi. Le ministre peut exempter de l'inscription toute œuvre de secours de guerre pour les victimes de la guerre. L'inscription d'une œuvre de secours de guerre s'obtient en adressant une demande par écrit à l'autorité préposée à l'inscription dans la division. Les autorités locales préposées à l'inscription relèvent du secrétaire d'Etat. L'autorisation peut être refusée lorsque l'autorité préposée à l'inscription est persuadée que l'œuvre n'est pas établie de bonne foi pour des fins de charité. Une œuvre de secours pour les victimes de la guerre doit être administrée par un comité responsable d'au moins trois personnes; tenir un registre des membres, des collections faites et fournir un relevé financier au ministre. Une fausse déclaration est une contravention. Les peines n'excèdent pas une amende de cinq cents dollars ou trois mois de prison.

Le Sénateur Sproule craint que cette loi ne nuise aux œuvres des "Daughters of the Empire", "Ladies' Aid", "Ladies' Bazaar", ou autres sociétés analogues qui avaient fait et faisaient une œuvre très utile pour la guerre. Il était opportun d'avoir une loi exigeant que l'argent prélevé pour des fins patriotiques arrivât à la destination pour laquelle il a été prélevé.

Sir James Loughheed dit qu'il est évident qu'il est temps d'avoir une loi régissant la perception de fortes sommes d'argent destinées à des fins de charité patriotiques par des personnes dans toutes les parties du Canada. Ces organisations n'auraient pas de grandes difficultés pour se faire inscrire et ces

petites difficultés seraient plus que contrebalancées par les avantages du contrôle des charités. Il n'y avait aucun danger de poursuites graves parce qu'il faudrait obtenir le consentement du ministre de la Justice pour chaque poursuite.

Le Sénateur Bostock ne voit aucune raison d'exempter aucune organisation ou personne de se faire inscrire.

Sir James dit que c'est afin de contraindre le cas d'une seule fête ou perception.

Il est fait rapport du bill. Le comité sur le bill du gouvernement supplémentaire la législation provinciale sur la prohibition fait son

rapport avec un amendement autorisant la perquisition des chemins de fer de l'Etat ou des steamers par un constable qui aurait obtenu un mandat d'un magistrat.

Le Sénat s'ajourne.

La fête du Travail sur la Gatineau

De manière à accommoder les visiteurs de la Fête du Travail à la vallée de la Gatineau, la compagnie de chemin de fer pacifique Canadien aura un convoi spécial qui quittera la Gare Centrale à 8 heures a.m., Lundi, 3 septembre, pour Maniwaki et laissant Maniwaki à 6 heures p.m.

JEUDI--Au Magasin

REA

Un grand écoulement de

Jolis Costumes et de Robes

Lavables

Robes et costumes de haute qualité qui s'écouleront pour des bas prix. C'est les bonnes nouvelles que nos salons de mode vous donnent.



Robes lavables de \$25.00, \$22.50, \$16.50

Nous n'avons qu'une quantité limitée de ces belles robes lavables pour...
Si votre grandeur se trouve parmi ces robes, vous pourrez l'obtenir à une simple fraction de son prix régulier.

\$7.95

Costumes lavables, \$1.98
Nous n'en avons que quelques-uns. Ils sont faits en deux morceaux. Le manteau a de jolies poches et une ceinture. La jupe genre sport est de tissu fleuri oriental.

Costumes lavables, \$3.95
Jolis costumes en deux morceaux, faits de tissus nouveaux et très jolis. Ils sont très convenables pour le commencement de l'automne.

Robes lavables de \$10 et \$7.95 pour \$4.98

Jolies et élégantes robes blanches et de couleurs à bas prix. Il est certain qu'elles s'écouleront très vite.

Costumes lavables de \$17.50, \$12.50 et \$12 pour \$7.95
Nous n'avons que quelques-uns de ces costumes. Ce sont des costumes très chics.

L'école ouvrira bientôt, voici une vente de

Jolis Complots pour les Garçons

Nous ouvrirons la vente par un écoulement de complets de \$7.50 pour \$6.25. Juste au temps où tous les garçons auront besoin de nouveaux complets, arrive cette grande vente de complets pour les garçons de tous les âges.

Il y a à votre choix tous les patrons que vous pouvez vous imaginer excepté le noir et bleu. Nous avons une bonne variété de complets genre Norfolk. Voici les prix courants de la vente.

Complots de \$7.50 pour	\$6.25
Complots de \$8.75 pour	\$7.50
Complots de \$9.50 pour	\$8.00
Complots de \$10.00 pour	\$8.75
Complots de \$11.00 pour	\$9.75
Complots de \$12.00 pour	\$10.75
Complots de \$14.00 pour	\$12.00

—Rez de chaussée

A l'Epicierie de Rea

Téléphone Q. 5040

Breakfast Bacon de choix, la livre... 39c
Macaroni ou Spaghetti marque Hironde, 3 paquets... 31c
Fromage canadien de première qualité, la livre... 28c
Gelée aux framboises ou aux fraises avec gelée aux pommes, chaudière de 4 livres... 55c
Pêches avec sirop en boîte, 2 boîtes... 29c
Hareng domestique, 2 boîtes... 35c
Saumon rouge de choix, deux grandes boîtes... 56c
Marmalade d'oranges, Balmoral, boîte de 4 livres... 69c
Kellogg's Corn Flakes, 3 paquets... 31c
Cocoa Cowan, bouteille d'une chopine... 25c
Homard en boîte, la boîte... 30c
Vinaigre Heinz, le gallon... 39c
Epices mûlées pour marinades, la livre... 25c
Gelatine Cox, 2 paquets... 25c
Pêches, framboises, poires, mûres, 3 paquets... 30c
Poudre à Cocoa, importée, en masse, la livre... 23c
Olives "Spanish Queen", la bouteille... 30c
Marinades sucrées, marque Libby, la bouteille... 30c
Saucée forte, Worcestershire, 2 bouteilles... 25c
"Good Health Breakfast Food", 2 paquets... 25c
Fèves Tison, le paquet... 25c

GANTS de \$1.00 pour 50 sous

Gants de lisse fin lavables, blanc, gris et champagne, deux fermoirs. Prix régulier \$1.00 la paire pour...
Bas de 35c pour 19c
Bas de coton noir de bonne qualité pour dames. Prix de jeudi...
Bas de 35c pour 19c
Bas de coton noir par côtes, de toutes les grandes pour enfants. Prix spécial jeudi...
—Rez de chaussée

Corsets de \$1.25 Prix de Vente 75 sous

Corsets légers, buste bas et moyenne hauteur, quatre jarretières, grandeurs 19 à 30.
Pour ces corsets vous n'avez qu'à nous payer la petite somme de 75c.
—Troisième étage

Chez REA

Vente Sensationnelle de Complets

ET AUTRES ARTICLES JEUDI CHEZ FREIMAN

Vente Spéciale de 3 Jours, Jeudi, Vendredi et Samedi

Un Petit Versement vous Gardera un de ces complets durant

7 Jours



COMPLETS A REDUCTION

Messieurs d'Ottawa voici la plus Grande Vente de Complets que nous n'avons jamais faite

VOUS VOYEZ RAREMENT UNE VENTE COMME CELLE-CI. SPECIALEMENT A CE TEMPS-CI DE L'ANNEE OU TOUS LES MARCHES DU MONDE CHERCHENT A AVOIR DES TISSUS DE LAINE, ET QUE CELLE-CI A ATTEINT LE PLUS HAUT NIVEAU QUE NOUS AYONS VU.

MAIS CE N'EST ENCORE QU'UNE METHODE DE FREIMAN, DE FAIRE DES RECORDS DES VENTES DE SON MAGASIN.

Le Bulletin Quotidien

Service est un mot court mais il signifie beaucoup. Il ne veut pas dire seulement la meilleure attention possible aux demandes des clients dans le magasin, mais il signifie encore beaucoup plus. Cette signification commence tout à fait au commencement de l'histoire du magasin. C'est le fondement de notre commerce. Il signifie avoir ce que vous voulez, comme vous le voulez et quand vous le voulez. Avec l'idée du bénéfice de nos clients toujours à l'esprit nos acheteurs sont toujours aux aguets pour acheter ce qui donnera le plus de satisfaction à nos clients. Ils connaissent tous les changements des marchés et prennent avantage de toutes les occasions d'or qui leur sont offertes. Pour apprécier le vrai service, visitez le Grand Magasin.

Jolis Complets pour Hommes

Voici pour vous une chance merveilleuse pour vous faire économiser. Cette vente vous donne l'occasion de sauver la moitié de l'argent que vous paieriez pour un complet, ou encore, de vous acheter deux complets avec l'argent d'un seul. Il y a une grande variété de couleurs et de tissus. Dans l'assortiment vous trouverez des serges noir, bleu, gris, des tweeds brun et gris mêlés. Nous avons toutes les grandeurs. Il y a ici un complet pour hommes de tout âge, goût et disposition. Tous les complets de l'assortiment valent régulièrement de \$20.00 à \$25.00. Pour jeudi, vendredi et samedi, nous les vendons pour

1250

Manteaux, Costumes, et Robes à la dernière Mode pour Dames

Tous les jours nous recevons de nouveaux assortiments de robes, manteaux et robes d'automne. Tous sont élégants et jolis. Les prix sont très modérés, ce qui est très important. Nous avons offert de très beaux vêtements pendant les saisons précédentes, mais ceux-ci sont les plus chics que nous avons jamais eu le plaisir de vous offrir.

Manteaux à la Mode pour Dames

Ces nouveaux manteaux sont dans une grande variété de modèles, plusieurs dans les genres demi-militaires avec large ceinture, d'autres qui tombent gracieusement à partir des épaules. Ils sont faits de cheviot, broadcloth, serge, tweeds, beavers et pluche, garnis de poignets et de collets de couleurs différentes. Nous avons un grand assortiment de couleurs. Les prix se rangent de

\$12.50 à \$75.00

Elégants Costumes d'Automne

Couleurs genres militaires pour dames. Il y a des manteaux longs ainsi que d'autres modèles. Les coutures de soutache de fantaisie. Ils sont faits de broadcloth, gabardine et serges bleu, noir, Burgundy, taupe, brun, vert, mauve. Toutes les grandeurs. Les prix se classent de

\$15 à \$55

Chadaills de laine pour Dames

Chadaills de laine brossée pour dames. Nous avons une grande variété de couleurs. Toutes les grandeurs. Prix spécial

\$7.95

Rompers pour Enfants

Rompers de porcelaine genre Peter Pan et autres garnis de bordures de tissus blanc pour enfants. Couleurs: Copen, et rayures assorties. Grandeurs: 2 à 6. Prix spécial

35c

Elégantes Robes pour Dames

Voici une nouvelle consignment de robes de crêpe de Chine, satin, serge, George et taffetas. Les modèles sont très nouveaux. C'est vraiment le plus bel assortiment de robes que nous ayons jamais eu. La variété de genres est trop grande pour essayer d'en faire la description. Les prix sont très modérés et se rangent

\$9.95 à \$15

Robes de Nuit pour Dames

Robes de nuit genre sans ouverture pour dames. Elles sont faites de bon coton et garnies de broderie et de dentelle ainsi que de fines bordures de dentelle, manches kimono. Grandeurs: 38 à 42. Prix spécial

75c

Caleçons pour Dames

Caleçons de bonne batiste finis aux genoux par un volant de tissus semblable au de broderie. Grandeurs de la taille de 25 à 29. Prix spécial

35c

Lit de Fer

Matelas blanc. Poteaux continus de 1 1/4 pouce, rail double à la tête de 1 1/4 pouce et un autre au pied. Prix régulier \$10.00

\$7.95

Matelas

Matelas double de feutre avec bordure à coutures doubles. Bordure de 4 pouces, couverture de belle tapisserie. Prix régulier

\$9.49

Blouses tailleur pour Dames

Jolies blouses de voile rayé avec collets genre revers et fini avec cravate Windsor pour dames. Les manches sont longues et les poignets sont larges. Couleurs: noir avec blanc, blanc avec Copen, et blanc et rose. Grandeurs: 36 à 44. Prix spécial

95c

Bas de Lisle pour Dames

Bas de lisle de bonne qualité pour dames. Les semelles sont doubles et sans couture, jambes bien façonnées. Couleurs: noir, blanc, taupe, perle, taupe, sable, Palm Beach et ciel. Grandeurs: 8 1/2 à 10. Bonne valeur pour

25c

Magasin Ouvert à 8.30 a. m.

Divan.

Construction tout en acier, gros bouts en fer, fils métalliques torçus doubles à chaque coin. Complet avec matelas de feutre. Prix régulier

\$9.49

DANS NOTRE RAYON DE GRAFONOLAS, IL Y A PLUS DE 6,000 DISQUES

Couchette et Matelas

Cette petite couchette est bien faite, les poteaux sont tubulaires et continus, les côtes ont sept poteaux et sont ajustables. Agriffe de sûreté sur les deux côtes. Complet avec matelas hygiénique. Prix régulier \$11.00

\$7.95

Robes de Maison pour Dames

Robes d'indienne rayée et fleurie. Toutes les grandeurs

99c

Jupes de Soie Taffetas pour Dames

Nous venons de recevoir de jolies jupes de soie taffeta noir de bonne qualité. Les jupes sont larges et ont des ceintures plissées. Prix spécial

\$4.95

Lit de Cuivre

Poteaux de 2 pouces et 5 petits poteaux. Un rail de 3/4 de pouce au pied, belles montures. Prix régulier \$16.00 pour

\$11.49

Lit de Cuivre

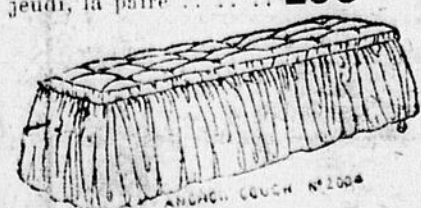
Beau lit de cuivre, construit avec poteaux de 2 pouces, et cinq petits poteaux d'un demi pouce, rail de 3/4 de pouce à la tête. Gros ornements à la tête. Prix régulier \$26.00 pour

\$18.95

Lit de Fer

Matelas blanc, deux poteaux continus et cinq petits poteaux d'un pouce, rail de 1 1/2 pouce au pied. Prix régulier

\$12.95



Sommier

Construction d'acier, côtes tubulaires, fils métalliques torçus doubles. Montures très fortes aux quatre coins. Prix régulier \$5.50

\$3.95

E.G. Freiman
Ottawa

RUES RIDEAU ET MOSGROVE

Phone Rideau 1700

LE BULLETIN
METEOROLOGIQUE

PRONOSTICS — Vents légers, beau et frais aujourd'hui et demain.

FAITS-OTTAWA

Triduum chez les Dominicains
Protestants:

Ce soir, à 7.30, s'ouvrira un triduum en l'église St-Jean-Baptiste en l'honneur de Ste-Rose de Lima, la première sainte canonisée en Amérique. Le triduum rappelle le troisième anniversaire de sa mort; il y aura à chaque soir, un sermon approprié, le salut, la vénération des reliques. Les RR. PP. Barilley et Forest prêcheront. Dimanche, à 10.30, grande messe solennelle et panégyrique de la sainte. Ste-Rose était une tertiaire de St-Dominique et les tertiaires sont tout particulièrement invités à suivre cette cérémonie religieuse.

Les billets de l'Exposition

A une réunion des directeurs de l'Exposition, tenue hier soir, il a été décidé de réserver une certaine section de l'estrade à 50 et 25 sous, tandis qu'une autre section se vendrait 25 sous. Les coupons que l'on achète à six sous \$1 seront détachables, c'est-à-dire qu'on pourra les enlever du livret dans lequel ils sont vendus. Autrement, seuls les preneurs aux guichets pourront détacher les coupons, septembre prochain.

Personnel

M. et Madame Boursier, de Montréal, sont en visite chez le docteur J. E. Woods, d'Ottawa.
— M. Ovide Dubreuil, chapelier, de chez Dubreuil et Lévesque, est parti en voyage d'affaires pour Montréal. Il sera de retour dans quelques jours.
Mlle Thérèse Ménard partira de nouveau pour l'enseignement le 3 septembre.

LA NATURE DE CES PAPIERS

La nature des papiers reçus par M. Carle et les autres est un avis venant de M. O'Meara leur disant qu'il fera émettre, jeudi un ordre du juge pour les forcer à parler quand les procédures seront reprises à Ottawa.

M. Belcourt a répondu au nom de ses clients qu'ils comparaitraient de leur plein gré quand ils seront assignés.

CHANGEMENTS CHEZ LES OBLATS

A l'Université, ce matin, a eu lieu la clôture de la retraite des Pères Oblats. Le prédicateur de cette retraite a été le R. P. Lecourtois, O.M.I. supérieur de la maison de Bromville, Texas.

72 Pères ont pris part à la retraite. Changements et obédiences:
Le R. P. Lambert, quitte l'Université pour aller résider à St-Sauveur de Québec.

Le R. P. Latulippe redevient professeur à l'Université.
Le R. P. G. P. Martel passe du Junior à l'Université.

Il n'y a pas d'autres changements dans le personnel de l'Université.
Le R. P. W. Girard, de la maison de St-Sauveur de Québec est transféré à la maison de Hull.

Le R. P. P. Lechu résidera à Nord-Témiscamingue.
Les RR. PP. A. Pratt et Côté, à St-Sauveur de Québec.

Les RR. PP. A. Paquette et A. Archambault appartiendront à la nouvelle résidence de Hearst, Ont.

ECOLE DU ROSAIRE

Noms des élèves de cette école qui ont passé avec succès leurs examens de musique et ont obtenu des diplômes:

Cours Primaire.
Béatrice Charland, Gertrude Bourque.
Cours Élémentaire.
Pyea Baldwin, Berthe Renaud, Patricia Daley.

Junior.
Berthe Charland, Gertrude Berubé.
Intermédiaire.
Georgette Carter, M. Y. Bourque.

Senior.
Fernande Drouin, grande distinction.

Supérieur.
Henriette Bourque, grande distinction; Jeannette Charlebois, grande distinction.

Laureat.
Appoline Biron, grande distinction.

ILS NE SERONT PAS PENDUS

Edmonton, Alta., 29 — La dernière séance qui a entouré le meurtre de deux missionnaires, a eu lieu, hier, lorsque les deux Esquimaux ont été trouvés coupables du meurtre du Père Leroux. Le jury a demandé la peine de mort et le juge transmettra cette demande au ministre de la Justice, qui accordera sa clémence parce que ces deux sauvages ne connaissent pas nos lois. Ils ne seront pas pendus.

LES PERTES ANGLAISES

Londres, 29 — Les pertes anglaises pour la semaine finissant hier, se répartissent comme suit:

Tués ou morts de blessures: 218
Officiers.....
Soldats..... 2,421
Blessés ou manquants..... 790
Officiers.....
Soldats..... 10,302

LA MILICE ENTIERE
DEMISSIONNE

Pétrograd, 29. — La milice qui, depuis la révolution, a été employée comme police à Pétrograd, a démissionné en entier aujourd'hui par suite du refus d'une augmentation de salaire.

CONFERENCE DES FEMMES

Stockholm, 29. — Une conférence internationale de femmes des pays belligérants et neutres aura lieu ici du 14 au 18 septembre. La conférence sera tenue en partie à huis clos.

ALLEMAGNE ET
ARGENTINE

L'Allemagne répond à la note de la République Argentine et consent à modifier son blocus des côtes ennemies pour donner la liberté des mers aux vaisseaux de la République.

Buenos Aires, 29. — La réponse allemande à la note de la République Argentine au sujet de la campagne sous-marine en ce qui concerne les transports argentiniens, a été reçue, hier. Dans les cercles officiels, on dit que la note est satisfaisante.

D'après le journal La Razon, l'Allemagne accède à toutes les demandes de la République. La note dit que l'Allemagne, dans le but de maintenir les relations amicales avec l'Argentine veut bien modifier son blocus des côtes ennemies et de permettre la liberté des mers aux vaisseaux portant le drapeau de l'Argentine.

La note promet aussi le paiement d'une indemnité pour la destruction du steamer "Toro".

ILS N'IRONT PAS
A STOCKHOLM

Londres, 29. — A la récente conférence socialiste, l'hon. Arthur Henderson aurait déclaré:

"La conférence s'est réunie pour étudier et décider aussi impartialement et justement que possible l'attitude future du travail et du socialisme des différents pays alliés en face de la guerre. Comme le conflit mondial s'attaque si fortement au bien-être et à la vie de la race humaine, il est nécessaire que notre étude se fasse sans passion de la part de la majorité ou de la minorité. On ne peut obtenir de résultats satisfaisants si une majorité tente d'écraser la minorité."

"Le meilleur moyen est de nous entendre sur des principes communs; il ne faut pas que la majorité impose ses décisions de cette conférence, ne pourront lier nos gouvernements s'ils apparaissent aux yeux du monde comme le jugement porté par le prolétariat des pays représentés."

"Aucun rapport officiel ne fut publié, mais on sait que les délégués français ont fait preuve d'opinion bien différentes, surtout lorsqu'il s'agit de nommer des délégués à la conférence de Stockholm et de soumettre les recommandations à ce sujet."

"Il est entendu que la majorité des délégués français s'opposera à la conférence de Stockholm. Une commission fut nommée pour étudier une manière générale des conditions de paix."

LE MARCHE

Montréal, 29. — La note est excellente sur le marché aux grains. Mais la demande laisse quelque peu à désirer. Tout est calme sur le marché au beurre et la demande pour le fromage est considérable.

Voici les prix:
Beurre, 1 1/2 à 42; fromage, 21 3/4; œufs, 52 à 53; avoine, 73 à 75; orge, 126; farine, 1300; foin, 9 1/2 à \$10.; patates, \$1.75 à \$2.00; lard, 23 1/2; graisse, 25 à 25 1/2.

LE GOUVERNEMENT
N'Y REPONDRA PAS

Pétrograd, 29. — Le gouvernement russe a décidé d'ignorer la note du pape Benoît XV. L'agence des nouvelles officielles a publié à cet effet la note suivante:

"Le gouvernement provisoire a longuement étudié la note du pape Benoît XV relative à la paix. Comme, dans cette note, il n'est fait aucune allusion à la Russie, le gouvernement provisoire, à l'unanimité, a décidé d'ignorer l'intervention du pape."

"Cette décision sera communiquée aux gouvernements des puissances alliées de la Russie."

SOUKHOMLINOFF A
FAILLI AU DEVOIR

Pétrograd, 28. — Au cours du procès qui subit pour haute trahison le général Soukhomlinoff, ancien ministre de la guerre, le général Ivanoff, ancien commandant en Volhynie et en Galicie, appelé comme témoin, a déclaré hier être informé que des secrets militaires avaient été communiqués directement de Pétrograd en Allemagne et en Autriche par voie de Varsovie.

Le général Veitcho, sous-directeur du corps des ingénieurs, a déclaré qu'il tenait le général Soukhomlinoff principalement responsable des défaites de l'armée russe. Des qu'il a été nommé ministre de la guerre, a-t-il le témoin, il a supprimé divers conseils créés dans le but de discuter les questions de la défense nationale.

UN INVITE MEURT AU
DINER DE NOCES

Québec, 29. — Un vieillard de 81 ans, M. Edmond Potvin, est mort subitement lundi matin à la résidence du capitaine Alphonse Bernier, à Lauzon, pendant un déjeuner de noces. Le défunt était au nombre des invités au mariage de M. et Mme Thomas Cadorette, et tomba inanimé pendant que les invités étaient à table. Il habitait au No. 114 rue Scott, à Québec.

LES LIBERAUX
DE WINNIPEG

Winnipeg, 29. — L'exécutif libéral de Winnipeg Centre a passé, hier soir, une résolution favorisant la formation immédiate d'un gouvernement de coalition et s'engageant à appuyer tout candidat qui favorisera la conscription.

LETTRE OUVERTE

Pourquoi le comté de Russell ne veut plus de M. Charles Murphy

Un lecteur du "Canada", dans une lettre parue dans ce journal, le 15 août dernier, intitulée: "Murphy, Merkley, Charette, essaie de mettre les électeurs du comté de Russell en garde contre la candidature d'un Canadien-français en opposition à l'honorable Charles Murphy, disant que celui-ci est l'homme tout désigné pour représenter, encore une fois, le comté à la Chambre des Communes. Ses raisons conclutives, les voici:

Les électeurs du Comté de Russell doivent élire M. C. Murphy:

1. Parce que celui-ci a écrit une lettre à sir Wilfrid Laurier, le félicitant de son attitude sur la motion Lapointe.

2. Parce qu'il a exprimé le regret de n'avoir pu voter sur cette motion, étant malade à Atlantic City.

3. Parce qu'il a voté contre la Conscription.

4. Enfin parce qu'il a défendu, dans un discours, la province de Québec.

Et c'est tout. En retour de tant de dévouement, électeurs Canadien-français de Russell, votez en masse pour votre défenseur et protecteur, l'hon. Charles Murphy.

N'est-ce pas que c'est comique! Que M. Charles Murphy ait écrit une lettre de félicitations à sir Wilfrid Laurier, qu'il ait même exprimé sa peine de ne pouvoir suivre son chef en cette occasion, qu'il soit un anti-conscriptionniste furibond, qu'il ait été jusqu'à prononcer quelques phrases laudatives en faveur de la province de Québec quoique, on l'espère, son discours ne vaille pas celui du sénateur Edwards, anglais-protestant et ex-député de Russell) tout cela est arrivé trop tard, et sent trop une manœuvre politique pour que les électeurs canadiens-français s'y aient pris. D'ailleurs en contendant à M. C. Murphy, la meilleure volonté du monde dans ses actes ardens de reconnaissance envers les électeurs Canadien-français, ceux-ci trouveront et avec beaucoup de raison que leur honorable député n'a fait qu'une très petite partie de son devoir, et ils ont droit d'exiger beaucoup plus d'un homme étranger à leur race, placé par eux presque au faite des honneurs politiques. Voici ce que M. Charles Murphy aurait dû faire et n'a pas fait:

1. Il aurait dû empêcher ses compatriotes Irlandais catholiques, le persécuter la langue française dans l'Ontario, ou, au moins, les désapprouver publiquement. N'est-il pas le chef de sa race, n'est-il pas l'homme choisi par les mêmes sommités de sa nationalité, qui veulent faire disparaître le français de l'Ontario, et qui ont imposé sa candidature à sir Wilfrid Laurier et par lui au comté de Russell? Il aurait dû faire comprendre à ses compatriotes que leur conduite envers les Canadien-français de l'Ontario, nécessitait son expulsion du comté de Russell. M. C. Murphy s'est tenu coi, préférant rester avec les siens, ce qui s'alliait bien avec ses dispositions naturelles, se disant: "Sir Wilfrid pour ne pas perdre le côté irlandais dans le pays, forcerait, par son prestige et l'esprit de parti des Canadien-français, mon élection dans Russell". Avec ses petits discours écrits par je ne sais qui et entendus de personne, M. C. Murphy a voulu négocier la chèvre et le chou. Eh bien! Il s'est grandement trompé, l'honorable député: dans un temps si critique où les Canadien-français ont

besoin de tout leur monde, il serait fort mal d'élire un candidat comme M. C. Murphy.

Il y a sept ans que les Irlandais catholiques, évêques et prêtres en tête, pactisent avec les orangistes, dans le but d'angliciser les notres dans l'Ontario; qu'à fait M. C. Murphy pour mettre ses compatriotes à la raison? Rien du tout qui vaille.

Les commissaires d'école Mac-kell et O'Neil, d'Ottawa, ont pris en leurs noms et aux noms des catholiques irlandais de la Capitale, une injonction pour forcer les instituteurs et institutrices de cette ville de n'enseigner dans les écoles que d'après le stupide règlement XVII. Et M. C. Murphy, qui est un contribuable des écoles séparées d'Ottawa, n'a jamais dérogé sa responsabilité de cette diabolique injonction.

O'Meara, en son nom et au nom d'Irlandais catholiques d'Ottawa, est en train de faire emprisonner MM. Genest, président de la Commission scolaire, Carle et Foisy, parce qu'ils ont payé les maîtres et maîtresses qui avaient doublement gagné leurs appointements, et des religieux parce qu'ils ont accepté les salaires, et M. C. Murphy n'a jamais exprimé sa honte et sa désapprobation envers ses compatriotes. Après tout cela on veut que les Canadien-français de Russell élisent à la Chambre des députés, à Ottawa, M. C. Murphy, qu'on le hisse aux plus grands honneurs. Nous prend-on pour des imbéciles ou des renégats? Que dirait la Province de Québec qui nous a si généreusement aidé de son argent, de ses encouragements et de ses conseils? En nous blâmant sévèrement, elle aurait le droit de nous dire: "Vous êtes des maladroits et des sans-cœur; vous mettez des armes entre les mains de vos ennemis, vous n'avez plus le droit de vous plaindre!" Que dirait-on à Rome, où nous nous plaignons, de la conduite tracassière de nos coreligionnaires irlandais? Elle pourrait dire de nous, ce que disait un triste personnage irlandais à Rome même: "Les Canadien-français de l'Ontario sont tout au plus des porteurs d'eau et des seigneurs de bois, incapables de trouver dans leurs rangs un homme capable de les représenter au gouvernement". Dans les circonstances, nous préférons être représentés en Chambre par un député anglais protestant, sans préjugé ni haine de race, comme l'était autrefois le sénateur Edwards. Nous en avons même fait l'offre.

Voter pour un Irlandais qui ne nous défend qu'avec des mots couverts d'hypocrisie et qui fait chorus avec nos pires ennemis, et cela ne date pas d'hier, — le mémoire signé de 24 noms irlandais, d'Ottawa, dont M. C. Murphy est le 12e, et envoyé à Rome le 7 octobre 1901, dans le but de faire disparaître le français à l'Université d'Ottawa, en fait foi — jamais. Qu'on n'aille pas écrire, non plus, que nous voulons combattre sir Wilfrid Laurier. Notre candidat canadien-français sera anti-conscriptionniste, libéral-indépendant.

Le vote canadien-français a une majorité de 1000 dans Russell, serons donc les rangs et montrons que nous sommes assez intelligents et avons assez de cœur et de patriotisme pour mettre les intérêts de notre race au-dessus de la politique.

UN ELECTEUR
du comté de Russell.

LE MEURTRE DE HAMILTON

Hamilton, Ont., 29. — Un autre fait sensationnel vient d'être jeté dans le public au sujet du meurtre du Dr MacTobbe. On rapporte qu'au moment qu'on entendit des cris au secours, on entendit aussitôt une voiture contenant une ou plusieurs personnes s'éloigner à toute vitesse de l'édifice de la Crescent Oil Co.

D'après la police, deux hommes sautèrent d'une fenêtre de l'édifice, montèrent dans une voiture et se sauvèrent à toute vitesse. On fait des recherches pour découvrir ces hommes se trouvant dans l'édifice ce soir-là, parce qu'on compte éclaircir le mystère avec eux.

LES ENTREPOIS
FRIGORIFIQUES

Toronto, 29. — Au banquet des directeurs de l'Exposition, le contrôleur des Vivres, M. Hanna, a fait des déclarations importantes au sujet des entrepôts. Il dit que les entrepôts frigorifiques sont essentiels à la bonne distribution des nécessités de la vie, quand ils sont bien organisés et bien administrés. Il ajouta qu'un jour vient probablement où ces institutions compteront parmi les grandes utilités publiques et seront administrées en conséquence.

POUR L'UNION DE TOUS

London, Ont., 29. — A la réunion de l'après-midi de la convention de l'Union des Municipalités Canadiennes, la résolution suivante a été adoptée sur proposition du maire Thurber, de Longueuil:

"Considérant que les relations amicales existant jusqu'ici entre les provinces du Dominion sont actuellement mises en danger par certaines déclarations et les articles immodérés;

"Qu'il soit résolu que cette convention, exprimant le désir du peuple de Québec et du reste du Canada de se tendre mutuellement une main amicale, demande aux citoyens du Canada d'éviter les déclarations orales ou écrites tendant à diviser le peuple de ce pays en factions, l'empêchant ainsi de travailler au progrès du Dominion."

LA RECOLTE EN
ANGLETERRE

Londres, 29. — Les journaux anglais rapportent que la mauvaise température du mois d'août a eu un effet désastreux sur les récoltes de l'Angleterre. Les dommages causés par les tempêtes ont été considérables par tout le pays, et particulièrement dans les comtés de l'ouest où la récolte est plus abondante.

LE GOUVERNEMENT
APPUYE

M. N. C. Tehidse, président du conseil des ouvriers et soldats, déclare à la conférence de Moscou que le gouvernement a besoin de l'appui de la Russie révolutionnaire.

Moscou, 29. — V. C. Tehidse, président du conseil des ouvriers et des soldats, qui a été reçu avec de frénétiques applaudissements par la gauche et avec des cris de "Longue vie au leader de la révolution russe", lut une déclaration montrant que seul un appui actif de la démocratie révolutionnaire, rendrait possible la régénération de l'armée du pays et du salut de la Russie.

"La démocratie, dit-il, ne peut pas être détachée d'un pays révolutionnaire, et rien, excepté un pouvoir, basé sur l'appui de masses innombrables de gens peut sauver le pays de sa position critique, et remporter la victoire sur nos ennemis du dehors et du dedans."

M. Tehidse déclara que la démocratie révolutionnaire unie reconnut que les intérêts vitaux du pays et de la révolution demandaient l'application des mesures suivantes:

Premièrement: Dans le domaine des provisions de bouche, le gouvernement, poursuivant une ferme politique, maintiendrait un monopole de céréales, et une politique de prix fixes pour les produits agricoles.

Deuxièmement: Dans le domaine du commerce et de l'industrie, la défense du pays et l'approvisionnement de munitions demande des mesures plus radicales pour la régulation du transport et une recrudescence de l'industrie productive.

Troisièmement: Les finances requièrent l'application rigoureuse de lois traitant de la taxe des revenus et des profits de guerre à part d'autres réformes, telles que l'introduction de droits de successions et des taxes sur les articles de luxe, correspondant à leur augmentation en valeur, avec d'autres mesures fiscales.

En ce qui regarde les emprunts, le gouvernement prendrait de fortes mesures pour en porter tout le fardeau.

Quatrièmement: Les réformes agricoles devraient être introduites pour prévenir toute usurpation de terre, soit individuellement, ou par des groupes d'individus ou des sociétés.

Cinquièmement: Regarding l'organisation de l'armée, les droits respectifs et les devoirs des commandants de l'armée, les commissions et les organisations devraient être définies. Regarding la question de nationalité, le gouvernement devrait passer une loi accordant à toutes les nationalités le droit de décider de leur sort, sur entente, dans l'assemblée constituante.

M. Tehidse, conclut par un appel pour l'appui du gouvernement provisoire, qui, dit-il, devrait être investi de pleins et complets pouvoirs.

CONTRE LES SOUS-MARINS

Washington, 29. — Des milliers d'appareils fumigènes pour la protection des navires qui transportent les troupes américaines, les vivres et les munitions ont été produits par un industriel du Delaware.

A partir du 1er octobre aucun navire ne pourra quitter un port américain sans être muni d'un de ces appareils. A partir de ce jour aussi tous les navires devront être peints suivant un système de camouflage préparé par le Naval Consulting Board.

FETES EN L'HONNEUR
DE LOUIS HEBERT

Québec, 29. — Le comité du monument Hébert annonce officiellement ce matin que par suite d'un incident survenu aux ateliers du sculpteur où se préparait le piédestal du monument à Iberville, l'inauguration du monument doit être remise à l'an prochain. Toutefois une cérémonie religieuse marquera le 4 septembre, le troisième anniversaire de l'arrivée de Louis Hébert au Canada. Une messe solennelle sera célébrée à 9 heures à la chapelle du Séminaire, suivie de la consécration solennelle de l'Agriculture, de la colonisation et de la presse catholique du Canada français au Sacré-Cœur de Jésus, en présence du Saint-Sacrement exposé. Dans l'après-midi, à la salle Loyola, aura lieu une réunion des promoteurs et artisans du "renouveau colonisateur" dans la province de Québec.

LES DERNIERES
NOUVELLES

Le comte Grey, ancien gouverneur du Canada est mort ce matin. — Emeutes en Finlande. — Réouverture du parlement Finlandais. — Sur le front anglais.

Londres, 29. — Le comte Grey qui fut gouverneur général du Canada de 1904 à 1911, est mort à Howick House, Northumberland, à six heures ce matin, après une longue maladie. Ses funérailles auront lieu samedi à Howick.

Copenhague, 29. — De sérieuses émeutes sont rapportées de Bjorneberg, Finlande. Des combats entre des Finlandais et des soldats de la garnison russe ont duré plusieurs heures et des personnes ont été tuées ou blessées.

La réouverture du Landtag au mépris de l'ordre de prorogation lancé par le gouvernement provisoire est fixée pour aujourd'hui. Dans son discours à Moscou, Kerensky a déclaré que le gouvernement russe empêchera par la force la réouverture de la chambre finlandaise et l'exécution de la déclaration d'autonomie de la Finlande.

Londres, 29. — Officiel. — Les Anglais ont opéré avec succès plusieurs coups de main au nord-est de Gouzeaucourt et au sud-ouest d'Hulluch et ont pris quelques prisonniers la nuit dernière. Nous avons aussi noté une forte position au sud-est de Langemark juste en face de notre nouvelle ligne.

Copenhague, 29. — Un violent incendie a détruit la fonderie des usines des torpilles Schwartzkopf, dimanche. On dit que les pertes de vies sont élevées.

UNE MOTION DU
SENEATEUR CHOQUETTE

A la séance d'après-midi au Sénat, le sénateur Choquette demandera que le gouvernement rende public la correspondance échangée entre le gouverneur-général et le ministre de la Justice à propos de l'application de la loi de conscription. M. Choquette présentera en outre une résolution déclarant que cette loi ne peut être appliquée parce qu'elle est inconstitutionnelle et illégale. La présentation de cette résolution va tout probablement provoquer un débat intéressant d'autant plus que cet après-midi même le bill de la conscription recevra la sanction royale.

ARRETE EN CONSEIL

HOTEL DU GOUVERNEMENT A OTTAWA.
Samedi, le 25e jour d'août 1917. Présent:

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL EN CONSEIL.
Il y a eu Son Excellence le gouverneur général en conseil, en vertu des dispositions des articles 242 et 291 de la Loi des honneurs, de décréter par ces présentes ce qui suit:

Est par ces présentes prohibée l'exportation de la fonte de riblons à toutes destinations à l'étranger autres que le Royaume-Uni, les possessions et protectorats britanniques.

Le présent arrêté en conseil sera publié dans la Gazette du Canada, RODOLPHE BOUDREAU, Greffier du Conseil privé.

NORTH BAY, ONT.

Madame A. J. Séguin et Mlle Thérèse Ménard, sa sœur, sont de retour d'un voyage de quelques semaines à Ste-Anne de Beaupré. Elles ont visité en même temps les villes de Québec, Montréal et Ottawa.

EMBRON, ONT.

Dimanche, le 2 septembre, grand pique-nique organisé par les paroissiens au profit de la paroisse. Des orateurs distingués adresseront la parole. Il y aura jeux et amusements de toutes sortes et grande séance le soir.

Il ne faut pas avoir le cœur tiède pour être chrétien.

HEROS TOMBES AU
CHAMP D'HONNEUR

Richard Smith, 676 Bronson, Ottawa, mort de blessures.
John Martin, 502 Laurier, Ottawa, asphyxié.
Molise Lacroix, Copper Cliff, Ont., blessé.
J. H. T. Farmer, 213b St-Patrice, Ottawa, blessé.
John McDonald, 29 Chapel, Ottawa, blessé.

Ian D. McKillop, 385 Riverdale, Ottawa, blessé.
F. Gagné, Montréal, blessé.
Hubert O'Donnell, 235 Nelson, Ottawa, blessé.
Alexandre Dubreuil, Sudbury, Ont., blessé.

Honoré Binette, Alexandria, Ont., blessé.
Serge Albert, 144 Hawthorne, Ottawa, blessé.
Arthur Lessard, 76 Chelsea, Hull, blessé.

T. Deslauriers, 94 Dollard, Hull, blessé.
A. Bernard, Summerside, I. P. E., tué au feu.

E. Degraze, Bathurst, N. B., tué au feu.
S. Tougas, Montréal, tué au feu.

L.-C. J. Lemay, Montréal, tué au feu.
J. Boucher, Montréal, tué au feu.
Ménard, Verdun, P. Q., tué au feu.

C. Laviole, Trois-Rivières, P. Q., tué au feu.
G. Bolt, Montréal, tué au feu.
B. Lamarre, E.-U., mort de blessures.

ô. Lesier, Tracadie, N. B., mort de blessures.
F. Chabot, Fort Saskatchewan, Alta., mort de blessures.

A. Lescard, Hull, P. Q., blessé.
J. Roy, Pine Tree, N.-E., blessé.
H. Gaudin, New-Westminster, blessé.

J. Sabourin, Longueuil, P. Q., blessé.
L. Ouellette, Montréal, blessé.
J. Deslongchamps, Québec, blessé.

G. Foirier, Montréal, blessé.
E. Naray, Montréal, blessé.
A. Gauthier, Roberval, P. Q., blessé.

L.-S. P. Bellisle, Terrebonne, P. Q., blessé.
L. Fournel, Québec, blessé.
J. Paquette, Waddington, P. Q., blessé.

H. Duval, Grand-Mère, P. Q., blessé.
A. Delisle, Beauce, P. Q., blessé.
W. Doucette, Quinman, N. E., blessé.

W. Boutillier, Tantalion, N.E., blessé.
A. Leblanc, Sunny Brao, N. E., blessé.
A. Jassin, Montréal, blessé.

F. Roy, St-Jean, N. B., blessé.
R. Lévesque, Montréal, blessé.
Eugène Coutu, Joliette, P. Q., blessé.

J. Berger, Montréal, blessé.
Cap. L. Lapointe, St-Léonard, U. B., blessé.
A. Dussault, Varennes, P. Q., blessé.

A. Roberge, Montmorency, P. Q., blessé.
E. Tracy, E.-U., blessé.
A. Rivet, Edmonton, blessé.

J. Bergeron, Montréal, blessé.
H. Boyer, Montréal, blessé.
A. Auclair, Lachine, P. Q., blessé.

N. Lecourt, St-Antoine, P. Q., blessé.
J. Deranty, Montréal, blessé.
F. Gagné, Montréal, blessé.

G. E. Raymond, Castalia,